



Perspectives rapidement fermées par les boisements depuis les sorties de Lanmeur (RD786)

4.4 Des vues ouvertes au Sud

La vallée du Dourduff caractérise des vues ouvertes vers le Nord depuis le coteau Sud, plus ouvert car davantage cultivé. Les bâtiments d'exploitation (hangar, élevage...) sont les plus exposés visuellement, situés à découvert à mi-pente du coteau, tandis que les hameaux s'entourent de haies et de la végétation des jardins.



Vue vers la zone d'implantation potentielle des éoliennes autorisée par les productions légumières du coteau Sud de la vallée du Dourduff



Des bâtiments agricoles exposés dans le paysage, au contraire des hameaux entourés de haies

4.5 Patrimoine : les églises et le tumulus

Trois édifices sont intégrés dans le périmètre rapproché paysager.

Les deux premiers se situent dans le bourg de Lanmeur et montrent une situation plutôt confidentielle, l'encerclement par les bâtiments et la végétation lié aux cadrages des rues ne permettant pas d'avoir de dégagements visuels depuis les édifices en question : il s'agit de : l'église de Lanmeur [2] et la chapelle de Kenitron [3].

Cependant leur clocher est visible en venant de Plougasnou, et peut donc montrer des relations de covisibilité avec le projet de parc de Lanmeur.

Le troisième édifice se situe au plus près de la zone d'implantation potentielle des éoliennes. Situé dans un champ clos de haies denses s'ouvrant légèrement vers le hameau de Pen an Hast, le tumulus dit Tossen-ar-Chonifled [1] se présente sous la forme d'un monticule enfriché. Un panneau permet d'en faire la présentation, situé sur l'itinéraire d'un sentier de randonnée.



Tumulus dit Tossen-ar-Chonifled [1]



Vue sur les clochers de l'église de Lanmeur [2] et la chapelle de Kenitron [3] depuis la RD76 (Lanmeur-Plougasnou)



Eglise de Lanmeur [2]



Chapelle de Kenitron [3]

4.6 *Trois hébergements touristiques et deux curiosités*

Trois hébergements sont présentés sur le site du Pays de Morlaix, dont un camping dans la vallée du Dourduff, ouvert **sur l'extérieur**.

Par ailleurs, deux châteaux sont recensés dans le périmètre rapproché paysager. Le château de Boiséon se **situe dans une vallée et s'enserme d'écrans boisés denses fermant les vues**, structurées autour de deux étangs. Le château du Bois de la Roche est également fermé par des boisements et des haies. Il dessine une perspective orientée vers l'Ouest (et non vers le site d'implantation potentielle des éoliennes).



Allée du château du Bois de la Roche (Goat an Roch)

4.7 *Bilan de l'analyse paysagère du périmètre rapproché paysager*

Le périmètre rapproché paysager montre une situation relativement fermée et confidentielle. Les principaux enjeux portent sur la perception du parc en projet de Lanmeur depuis le coteau Sud de la vallée du Dourduff et des effets de covisibilité avec les trois édifices protégés présents dans le périmètre : le tumulus dit Tossen-ar-Chonifled [1], **l'église de Lanmeur [2]** et **la chapelle de Kenitron [3]**, depuis des points de vue particuliers et relativement limités.

Enfin, les parcelles existantes sont encadrées par des haies sur talus dont les dynamiques semblent afficher une certaine régression (forte transparence des structures végétales qui ne jouent pas toujours un rôle **d'écran**). **Le dessin des chemins d'accès aux éoliennes** devra porter attention à conserver les structures les mieux préservées et à recomposer un maillage cohérent avec l'existant (haies sur talus...).

5 Conclusion de l'analyse paysagère - Approche des sensibilités des paysages et des enjeux au regard de l'éolien

5.1 Bilan du périmètre éloigné

A l'échelle du périmètre éloigné, les éoliennes sont perçues de petite taille et sont de fait souvent dissimulées par les effets d'écran. En l'absence de grands dégagements visuels généralisés (paysages faits de bocage et de boisements), les enjeux sur le paysage et le patrimoine sont presque exclusivement ponctuels. Les conclusions énoncées ci-dessous sont directement reprises de l'étude.

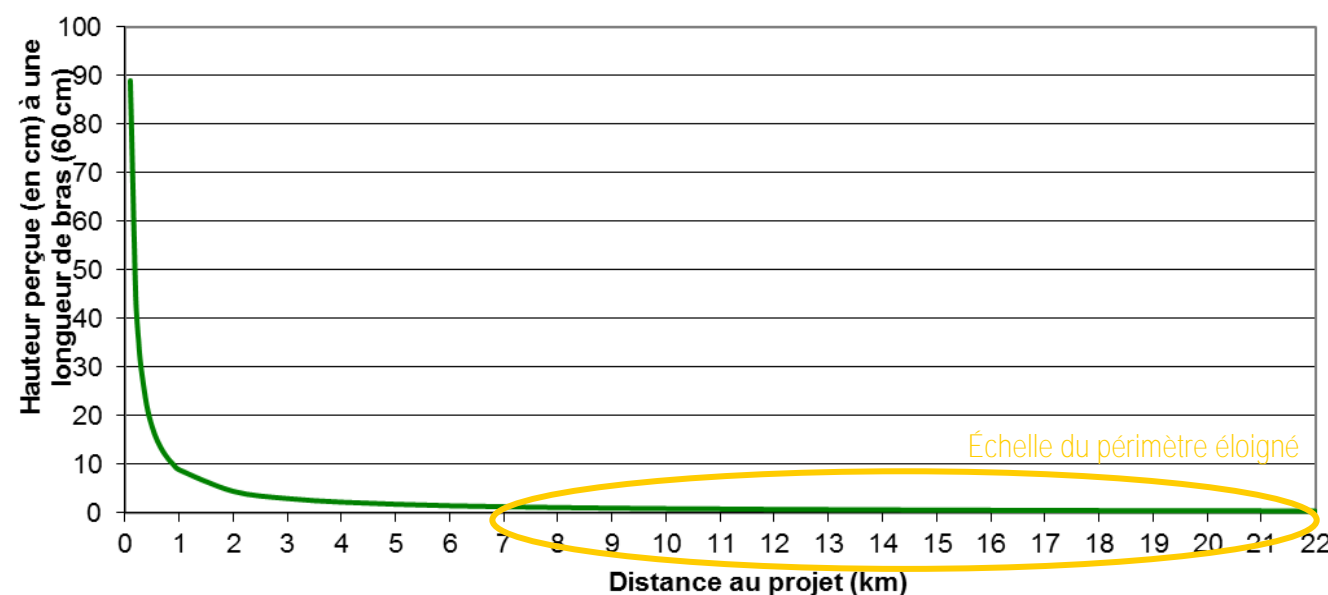


Schéma montrant l'effet de la distance sur la perception d'une éolienne de 150 mètres

5.1.1 Paysage

Quatre unités paysagères principales ont été définies sur le territoire d'étude. Les enjeux au regard de la création d'un parc sur la zone d'implantation potentielle de Lanmeur sont repris ci-dessous :

- La côte granitique et déchiquetée dessine un paysage globalement orienté vers la Manche, où les perceptions visuelles sont les plus larges du fait de l'ouverture du paysage. Toutefois, les pointes et les anses favorisent de multiples points de vue avec de nombreux repères, et peuvent selon l'ouverture des paysages amener des vues vers le site d'implantation des éoliennes. Sont ainsi particulièrement exposés la côte entre Saint-Pol-de-Léon et Roscoff, la pointe de Penn-al-Lann à Carantec ou la pointe de Bihit et le port de Trébeurden, ainsi que les îles et îlots jalonnant les bords de Manche tels que l'île de Batz, l'île Callot et l'îlot Milliau.

- L'ouverture visuelle des plateaux légumiers de la ceinture dorée permet des vues longues sur le paysage dans toutes les directions, permettant de fait des perceptions vers le site d'implantation potentiel des éoliennes. Quelques éléments de premier plan (boisement, haie, bâti...) peuvent parfois s'intercaler dans le champ visuel lorsqu'ils sont sur les bords de voie. La dispersion du bâti multiplie les axes de perception sur les paysages dits « du quotidien », qui sont sinon essentiellement conditionnés par les axes routiers.

- Le caractère bocager des plateaux et boisé des vallées du bocage breton tend à créer un paysage fermé aux vues limitées par la topographie, la végétation et le bâti dispersé. Toutefois, les vues peuvent localement s'ouvrir au gré de points hauts ou d'absence de maille végétale du fait des dynamiques à l'œuvre sur le territoire d'étude, marquant des visibilité sur les silhouettes des bourgs qui prennent place sur l'unité.

- L'orientation des **Monts d'Arrée** permet des vues longues vers le Nord du département, coulant jusqu'à la Manche qui ne se distingue pas particulièrement, se confondant avec le bleu de la ligne d'horizon. Les vues s'orientent ainsi vers le Nord, en direction de la zone d'implantation potentielle des éoliennes de Lanmeur. De fait, l'unité paysagère se trouve visuellement exposée sur l'ensemble de son secteur et particulièrement les points hauts fréquentés : RD785 passant à Plounéour-Menez, RD769 longeant la vallée du Queffleuth jusqu'à Morlaix.

5.1.2 Patrimoine

Le patrimoine protégé recensé sur le territoire d'étude montre une sensibilité paysagère distincte selon la localisation et la nature des éléments protégés, à recouper avec les orientations des vues sur le secteur.

En termes d'édifices, la plus grande part des éléments présents dans le périmètre éloigné présente une sensibilité nulle, liée au caractère discret du patrimoine et au caractère refermé du paysage (cf les caractéristiques des unités paysagères dans lesquelles s'insèrent les édifices protégés). En définitive, seuls quelques édifices présentent une sensibilité faible. Il s'agit pour la plupart d'églises et de chapelles dont le clocher peut présenter une visibilité ponctuelle, avec un axe de perception orienté en direction du projet de Lanmeur. En incluant les éléments présents dans les périmètres intermédiaires et rapprochés, 27 édifices présentent une sensibilité :

- [1] Tumulus dit Tossen-ar-Chonifled
- [2] Église de Lanmeur
- [3] Chapelle de Kenitron
- [9] Chapelle de ND des joies
- [16] Manoir de Leslac'h
- [22] Église ND de la Merci de Trémel
- [30] Église et cimetière Ploujean
- [31] Château de Keranroux
- [32] Manoir de Keroch'iou
- [41] Tumulus de Bamenez
- [44] Oratoire ND-de-Lorette [50] Château du Taureau
- [52] Chapelle de l'île Callot
- [55] Ruines de la Chapelle Sainte-Anne
- [69] Église de Guiclan
- [74] Église de Plourin-les-Morlaix
- [75] Église et chapelle funéraire de Pleyber-Christ
- [76] Église et abords de Saint-Thégonnec
- [79] Église et cimetière de Plounéour-Menez
- [84] Église, calvaire et chapelle funéraire de Plougouven
- [85] Menhir de Creach-Edern
- [86] Croix de Saint-Ener
- [89] Église de Plougras
- [90] Chapelle Saint-Gonéry
- [91] Menhir de Kerhellou
- [111] Croix du 17ème
- [115] Croix de chemin
- [133] Allée couverte de l'île Milliau

Tous les autres éléments protégés ne présentent pas d'enjeu, soit 112 sur 139.

En termes de sites, les sensibilités se concentrent sur les secteurs littoraux qui peuvent permettre des perceptions vers le continent et **les Monts d'Arrée, représentant 7 sites sur les 26 présents sur le territoire d'étude** :

- [D] Falaises de Edez
- [F] Presqu'île de Bihit et ses abords
- [H] Ensemble d'îles et îlots du littoral entre Trebeurden et l'Île Grande, parcelles N°264 à 272
- [P] Pointe de Pen-Al-Lan
- [Q] L'Île Callot
- [R] Île de Batz et îlots qui l'entourent et DPM correspondant
- [Y] Les Monts d'Arrée

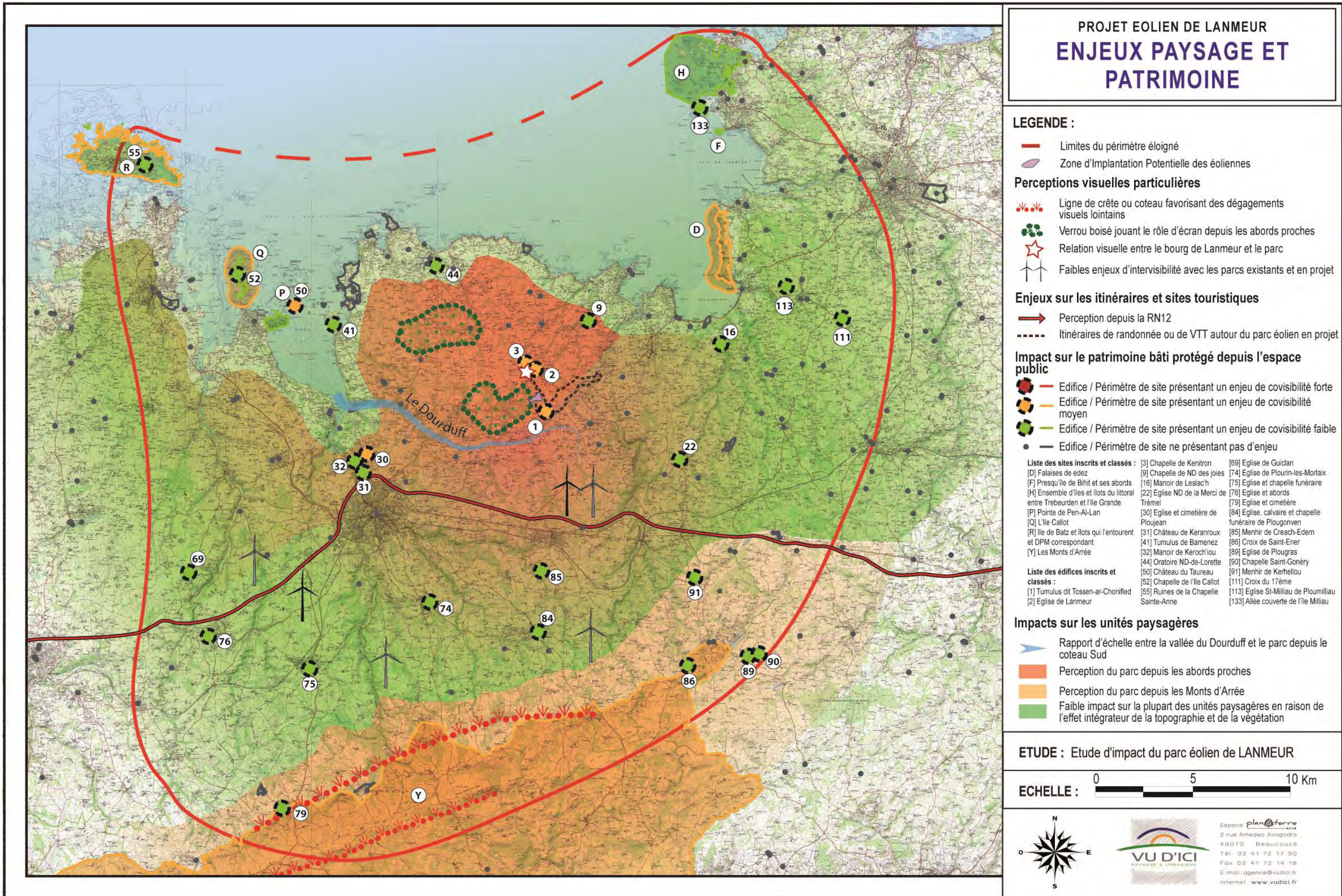
Les autres sites, ponctuels ou tournés vers la Manche, ne présentent pas de sensibilité.

En termes de paysages emblématiques repérés dans la Charte Éolienne Départementale du Finistère, les points de vigilance portent sur les paysages exposés par rapport au projet de Lanmeur, à savoir :

- la baie de Morlaix ;
- l'île de Batz ;
- certains segments de la côte de granit rose (ceux permettant des vues vers le Sud) ;
- **les Monts d'Arrée et plus particulièrement leurs sommets** ;
- l'estuaire de la Penzé (enjeu moindre).

5.1.1 Éolien et effets cumulés

Les parcs existants et en projet sur le territoire d'étude se polarisent autour de Morlaix. Dans ce contexte, le projet de parc éolien de Lanmeur viendrait créer une nouvelle ponctuation et élargirait ainsi le cercle actuellement en place autour de l'agglomération. Pour autant, la situation de Morlaix reste relativement confidentielle et il n'est a priori pas à craindre de phénomène d'encerclement de la ville (perception de plusieurs parcs depuis un même point). En revanche, dans une perception dynamique de l'espace, le parc de Lanmeur pourra contribuer à rendre l'éolien récurrent dans le paysage (persistance du motif sur le territoire). La capacité des parcs éoliens à se faire écho ou non dans le paysage doit pouvoir être anticipée dans l'élaboration des variantes et le choix de la variante retenue.



PROJET EOLIEN DE LANMEUR ENJEUX PAYSAGE ET PATRIMOINE

LEGENDE :

- Limites du périmètre éloigné
- Zone d'Implantation Potentielle des éoliennes
- Perceptions visuelles particulières**
- ⋄ Ligne de crête ou coteau favorisant des dégagements visuels lointains
- ⊗ Verrou boisé jouant le rôle d'écran depuis les abords proches
- ★ Relation visuelle entre le bourg de Lanmeur et le parc
- ⊕ Faibles enjeux d'intervisibilité avec les parcs existants et en projet

- Enjeux sur les itinéraires et sites touristiques**
- Perception depuis la RN12
 - Itinéraires de randonnée ou de VTT autour du parc éolien en projet

- Impact sur le patrimoine bâti protégé depuis l'espace public**
- Edifice / Périmètre de site présentant un enjeu de covisibilité forte
 - Edifice / Périmètre de site présentant un enjeu de covisibilité moyen
 - Edifice / Périmètre de site présentant un enjeu de covisibilité faible
 - Edifice / Périmètre de site ne présentant pas d'enjeu

Liste des sites inscrits et classés :	[3] Chapelle de Kenitron	[69] Eglise de Guidan
[D] Falaises de edez	[9] Chapelle de ND des joies	[74] Eglise de Plouin-les-Mortaix
[F] Presqu'île de Bihit et ses abords	[16] Manoir de Leslac'h	[75] Eglise et chapelle funéraire
[H] Ensemble d'îles et îlots du littoral entre Trebeurden et l'île Grande	[22] Eglise ND de la Merci de Trémel	[76] Eglise et abords
[P] Pointe de Pen-Al-Lan	[30] Eglise et cimetière de Ploujean	[79] Eglise et cimetière
[Q] L'île Callot	[31] Château de Keranroux	[84] Eglise, calvaire et chapelle funéraire de Plougven
[R] Ile de Batz et îlots qui l'entourent et DPM correspondant	[41] Tumulus de Barnenez	[85] Menhir de Creach-Edem
[Y] Les Monts d'Arrée	[32] Manoir de Keroch'iou	[86] Croix de Saint-Ener
	[44] Oratoire ND-de-Lorette	[89] Eglise de Plougras
	[50] Château du Taureau	[90] Chapelle Saint-Gonéry
	[52] Chapelle de l'île Callot	[91] Menhir de Kerhellou
	[55] Ruines de la Chapelle Sainte-Anne	[111] Croix du 17ème
		[113] Eglise St-Milliau de Ploumilliau
		[133] Allée couverte de l'île Milliau

- Impacts sur les unités paysagères**
- Rapport d'échelle entre la vallée du Dourduff et le parc depuis le coteau Sud
 - Perception du parc depuis les abords proches
 - Perception du parc depuis les Monts d'Arrée
 - Faible impact sur la plupart des unités paysagères en raison de l'effet intégrateur de la topographie et de la végétation

ETUDE : Etude d'impact du parc éolien de LANMEUR



Espace **plan@terre**
 2 rue Amédéo Avogadro
 49070 Beaucozézé
 Tél: 02 41 72 17 30
 Fax 02 41 72 14 18
 E-mail : agence@vudici.fr
 Internet : www.vudici.fr

5.2 Bilan du périmètre intermédiaire paysager

À l'échelle du périmètre intermédiaire, les éoliennes sont toujours de petite taille mais tendent à prendre davantage d'importance dans le paysage, au gré des ouvertures visuelles.

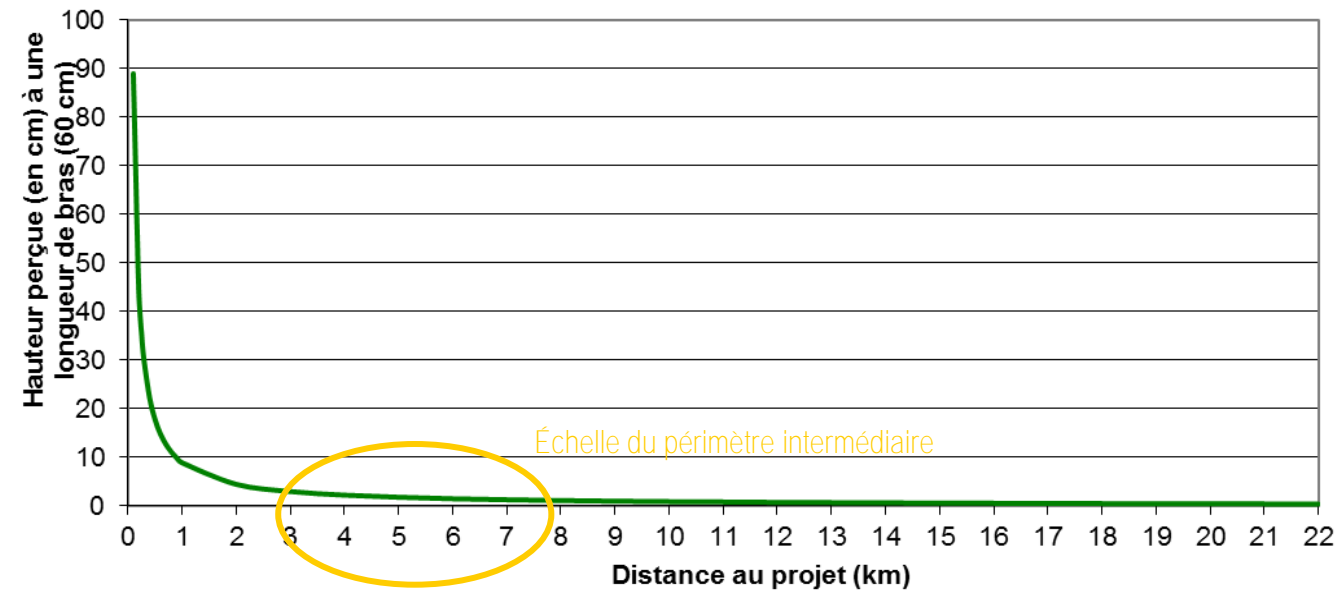


Schéma montrant l'effet de la distance sur la perception d'une éolienne de 150 mètres

5.2.1 Paysage

Appartenant aux deux unités de la côte granitique et des plateaux légumiers de la ceinture dorée, le paysage présenté dans le périmètre intermédiaire paysager montre des traits distincts justifiant le fait de découper des sous-unités paysagères.

Le littoral est l'unité la plus fréquentée mais elle est visuellement peu exposée en raison de l'orientation des vues et de la fermeture globale du paysage par le bâti. Seuls quelques secteurs ouverts, à l'image des espaces cultivés entre Plougasnou et Locquirec, montrent des visibilitées plus longues et donc quelques enjeux.

Le plateau de Lanmeur montre une situation mixte, avec des jeux de pleins et de vide suggérés par les boisements, le bocage et les cultures de plein champ (légumes, céréales ou prairies). Les orientations vers le parc sont multiples mais restent globalement fugaces.

L'entaille du Dourduff est l'unité la plus exposée dans la mesure où les vues longues sur le coteau opposé favorisent des perspectives lointaines. Le coteau Sud montre ainsi des enjeux, cependant nuancés par les écrans végétaux du bocage. Les effets de rupture d'échelle sont à étudier en raison de la proximité du projet de parc éolien. Le coteau Nord, plus boisé et tourné vers le Sud, est concerné par des mises en visibilité conjointe avec le parc en projet.

Les vallées encaissées constituent une sous-unité plus éloignée de la zone d'implantation potentielle. Les fonds de vallée montrent peu d'enjeux mais les plateaux dégagent des vues plus longues qui portent parfois sur le coteau opposé.

Morlaix et sa baie montrent également peu d'enjeux, concentrés uniquement sur le coteau Ouest de la rivière de Morlaix et sur le viaduc. Ces vues sont confidentielles et peu directes.

Enfin, les paysages de grande vitesse concentrent les modes de transport du territoire, axés d'Est en Ouest. Quelques vues longues se dégagent latéralement vers le site d'implantation potentiel des éoliennes mais les axes de perception et la vitesse de déplacement limitent les enjeux.

5.2.2 Tourisme

Le tourisme est essentiellement concentré sur le littoral et les activités montrent peu d'enjeux au regard de l'implantation d'un parc éolien. Seul le sentier de Lanmeur se trouve à proximité immédiate du site, et présente une sensibilité rapportée au niveau de l'étude du périmètre rapproché paysager.

5.2.3 Patrimoine

Les édifices et sites protégés présents sur le territoire montrent globalement une situation confidentielle avec peu de points de vue se dégageant vers l'extérieur. Seuls quelques-uns d'entre eux (6 sur les 46 que compte le périmètre intermédiaire, à l'exception des trois également inclus dans le périmètre rapproché paysager) montrent quelques enjeux, la plupart cantonnés à des points de vue très ponctuels et souvent peu fréquentés : la chapelle de Notre-Dame-des-Joies [9], le manoir de Leslac'h [16], l'église Notre-Dame-de-la-Merci de Trémel [22], l'église et le cimetière de Ploujean [30], le château de Keranroux [31], le manoir de Keroch'iou [32], l'oratoire Notre-Dame-de-Lorette [44] et le tumulus de Barnenez [41].

5.2.4 Lieux habités

Le caractère dispersé de l'habitat induit une forte concentration de routes et de chemins, au tracé parfois sinueux, ce qui multiplie d'autant plus les points de vue sur le paysage. Cela rend complexe l'appréciation de tous les points de vue sur le parc depuis les zones habitées et traversées. Le caractère bocager du secteur limite cependant les perceptions aux abords proches des voies et des hameaux, même si quelques vues ouvertes donnent plus de champ visuel.



5.2.5 Eolien

Les enjeux liés aux intervisibilités entre parcs éoliens sont faibles, le parc existant de Ty Ru ayant été relativement peu vu depuis les prospections terrains sur le territoire.





PROJET EOLIEN DE LANMEUR
ENJEUX PAYSAGERS
(PERIMETRE INTERMEDIAIRE)

LEGENDE





Périmètres d'étude

-  Zone d'implantation potentielle des éoliennes (ZIP)
-  Limite du périmètre intermédiaire

Perceptions visuelles particulières


-  Coteau Sud du Dourduff bénéficiant de vue dégagées et en contrebas sur le coteau opposé
-  Zone de micro-boisements jouant le rôle d'écran
-  Lecture du projet dans le paysage
-  Enjeu d'effets cumulés avec les parcs existants et en projet

Enjeux de perception sur les itinéraires et sites touristiques






-  Enjeu de perception depuis la RN12
-  Enjeu de perception modéré à fort depuis les voies drainant le plateau légumier
-  Faible enjeu depuis les itinéraires de randonnées balisés (petite randonnée et GR)
-  Pas d'enjeu sur les lieux visités

Patrimoine protégé

(Carte intégrant les analyses du périmètre rapproché)

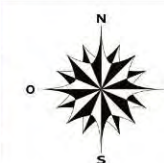
-  Edifice MH / Contour de site
-  Enjeu nul
-  Enjeu faible
-  Enjeu moyen
-  Enjeu fort
-  Enjeu très fort

Enjeux sur les unités paysagères

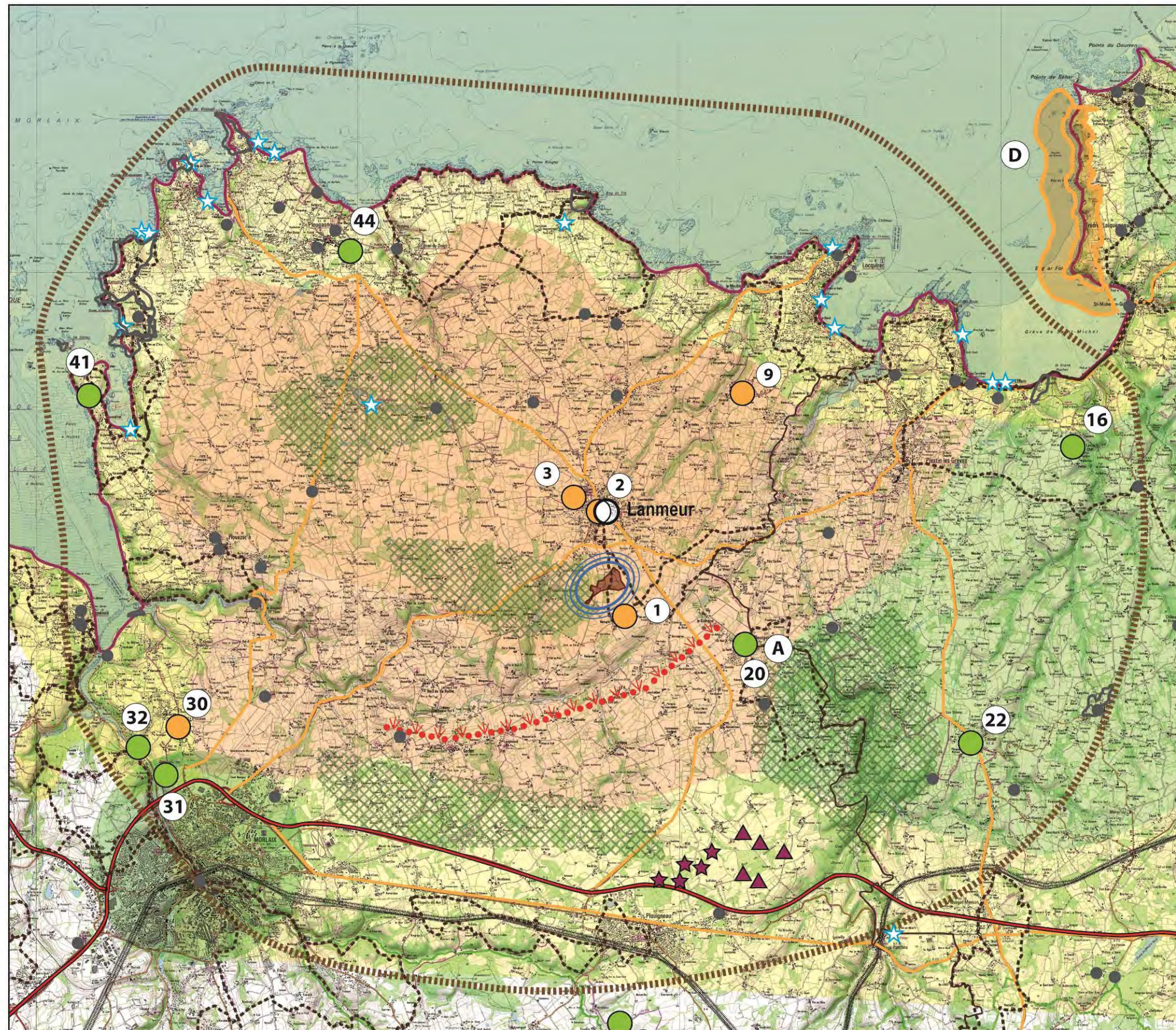
-  Enjeu faible sur les vallées bocagères, du fait de l'effet intégrateur de la topographie et de la végétation
-  Faible enjeu depuis la ville de Morlaix du fait de son encaissement
-  Enjeu modéré de perception et de lisibilité du projet depuis les fuseaux d'infrastructures et le littoral
-  Enjeu fort depuis le plateau légumier de Trégor et ses abords proches, dégressif avec la distance ;
-  Enjeu de perception depuis la vallée du Dourduff

ETUDE : Volet Paysager de l'étude d'impact - LANMEUR

ECHELLE : 
Kilomètres



Espace **plan&terre**
 2 rue Amédéo Avogadro
 49070 Beaucouzé
 Tél. 02 41 72 17 30
 Fax 02 41 72 14 18
 E-mail : agence@vudici.fr
 Internet : www.vudici.fr



5.3 Bilan du périmètre rapproché paysager

À l'échelle du périmètre rapproché, les éoliennes prennent visuellement de la hauteur et deviennent visibles dès lors que les écrans de premier plan sont absents.

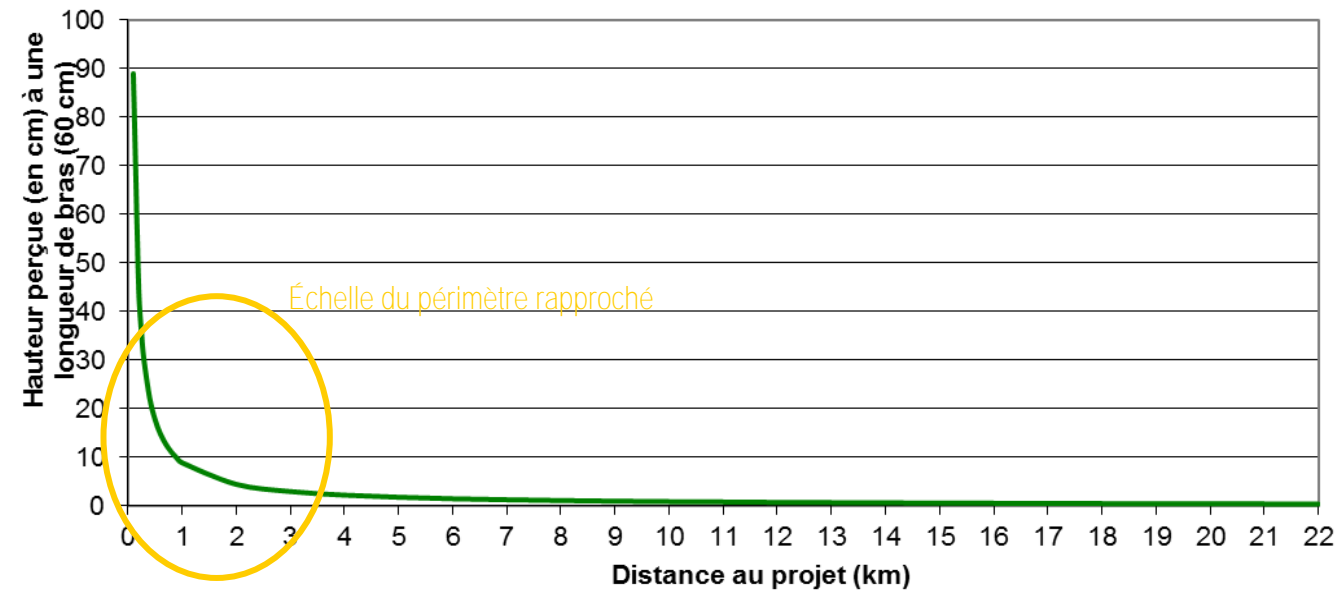


Schéma montrant l'effet de la distance sur la perception d'une éolienne de 150 mètres

5.3.1 Paysage

Le périmètre rapproché paysager montre une situation relativement fermée et confidentielle. Les principaux enjeux portent sur la perception du parc en projet de Lanmeur depuis le coteau Sud de la vallée du Dourduff et des effets de covisibilité avec les trois édifices protégés présents dans le périmètre : le tumulus dit Tossen-ar-Chonifled [1], l'église de Lanmeur [2] et la chapelle de Kenitron [3], depuis des points de vue particuliers et relativement limités.

5.3.2 Bourgs et hameaux proches

Les relations visuelles entre le projet et les hameaux proches seront étudiées spécifiquement pour trois lieux-dits : Kervoac Huella, Touldon et Kerugou, qui présentent les enjeux les plus forts du fait de leur proximité.

Le bourg de Lanmeur ne présente pas de grande sensibilité en raison du caractère refermé des ambiances de bourg et le bocage environnant. Toutefois, les entrées et sorties d'agglomération, pouvant notamment mettre en covisibilité l'église du bourg et la chapelle de Kenitron, font partie des points sensibles à étudier précisément.



5.3.3 Chemins (sentiers) et végétation

Les parcelles existantes sont encadrées par des haies sur talus dont les dynamiques semblent afficher une certaine régression (forte transparence des structures végétales qui ne jouent pas toujours un rôle d'écran). Le dessin des chemins d'accès aux éoliennes devra porter attention à conserver les structures les mieux préservées et à recomposer un maillage cohérent avec l'existant (haies sur talus...).







PROJET EOLIEN DE LANMEUR ENJEUX PAYSAGERS (PERIMETRE RAPPROCHE)

LEGENDE






Périmètres

-  Site d'implantation potentiel des éoliennes
-  Limites du périmètre rapproché paysager

Éléments structurants et particularités paysagères





-  Vallée du Dourduff marquant une ligne de force topographique
-  Boisement jouant le rôle de masque visuel
-  Enjeu de perception fort depuis la RD786
-  Enjeu de perception modéré depuis la RD64
-  Enjeu de perception faible depuis les petites voies rurales
-  Préservation du fonctionnement et de la qualité des randonnées pédestres (qualité des chemins, qualité des perceptions visuelles, maintien des représentations liées au territoire)

Bourgs et hameaux

-  Cœur urbain ne montrant pas d'enjeu de visibilité
-  Cœur urbain montrant des enjeux de visibilité ponctuels
-  Frange urbaine fermée montrant peu d'enjeu de covisibilité
-  Frange urbaine montrant plusieurs dégagements visuels vers la ZIP
-  Hameau situé à proximité de la ZIP : enjeu lié à la proximité, à affiner avec le projet retenu

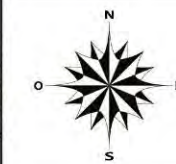
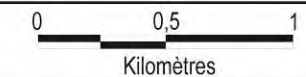
Patrimoine protégé

(Carte intégrant les analyses du périmètre rapproché)

-  Edifice MH / Contour de site
-  Enjeu nul
-  Enjeu faible
-  Enjeu moyen

ETUDE : Volet Paysager de l'étude d'impact - LANMEUR

ECHELLE :



Espace *plan&terre*
2 rue Amédéo Avogadro
49070 Beaucouzé
Tél : 02 41 72 17 30
Fax : 02 41 72 14 18
E-mail : agence@vudici.fr
Internet : www.vudici.fr

6 Implantation du parc éolien dans le paysage : les variantes d'implantation

6.1 Préconisations d'implantation dans les documents de référence

6.1.1 La Charte Éolienne Départementale du Finistère, 2002

La Charte Éolienne du Finistère hiérarchise les paysages selon quatre catégories, selon la notion de « paysage emblématique ». Il ne s'agit pas de paysages protégés au sens strict mais de hiérarchisation en fonction de la reconnaissance et de la valeur patrimoniale des paysages. Ces catégories définissent des enjeux distincts face à l'implantation d'éoliennes.

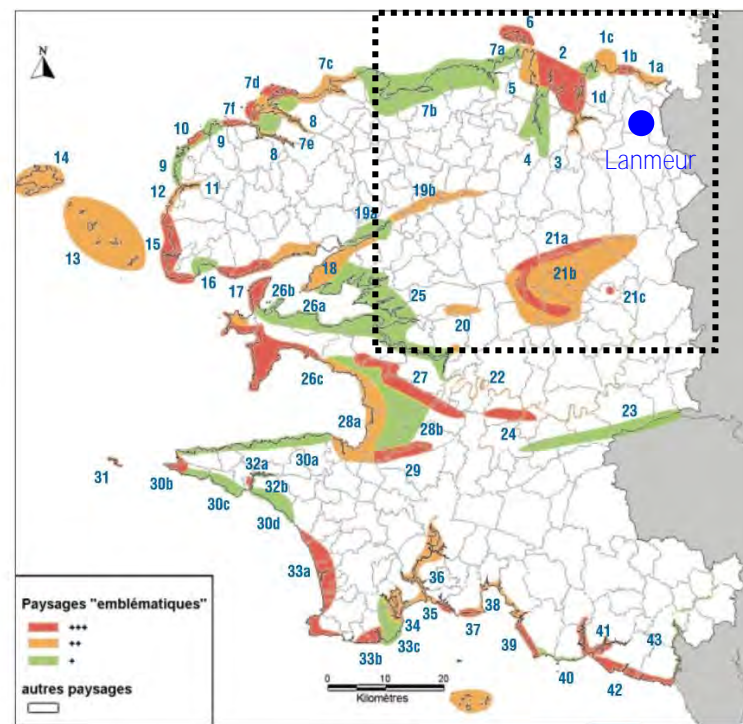
La carte suivante localise les paysages considérés comme emblématiques du département et montre que la zone d'implantation potentielle des éoliennes de Lanmeur se situe sur la zone blanche « autres paysages » et ne recouvre donc pas de caractère emblématique.

Carte de synthèse des enjeux paysagers

Cette carte permet de situer les 43 unités paysagères à valeur emblématique. Il conviendra de prendre en compte un périmètre de précaution de l'ordre de 5 à 8 km correspondant à l'aire d'influence que pourrait avoir une éolienne envisagée dans leur périphérie, qu'elle soit terrestre ou maritime.

les 43 unités paysagères à valeur emblématique dans le Finistère :

1a De Locquirec à Beg an Fry	22 La vallée de l'Aulne en amont de Châteaulin
1b Les falaises de Saint-Jean du Doigt	23 Les Montagnes Noires
1c De Saint-Jean du Doigt à la pointe de Primel	24 La Roche du Feu
1d De la Pointe de Primel à Saint-Samson	25 L'estuaire de l'Aulne et la baie de Daoulas
2 La radé et la baie de Morlaix	26a Secteur de Lanvéoc-Poulmic
3 L'estuaire de la Rivière de Morlaix et du Dourduff	26b Secteur de Crozon-Camaret-Roscanvel
4 L'estuaire de la Penzé	26c Saint-Nic et Telgruc-sur-mer
5 De Saint-Pol de Léon à Roscoff	27 Du Menez-Hom au bois de Saint-Gildas
6 L'île de Batz	28a La frange littorale
7a De Santec à Plouescat	28b Le centre de la cuvette du Porzay
7b De Plouescat à Brignogan Plage	29 De la forêt de Nevet à la forêt du Duc
7c De Kerlouan à Plougarnieu	30a De Douarnenez à la Pointe du Van
7d L'île Viege et le trait de côte à Plougarnieu et Landéda	30b La Pointe du Raz et la baie de Trépassés
7e En arrière du trait de côte, à Plougarnieu et Landéda	30c De Plogoff à Audierne
7f Le trait de côte, à Saint-Pabu et Lampaul-Ploudalmézeau	30d Ploubinec-Plouzvet
8 L'Aber Wrac'h et l'aber Benoît	31 L'île de Sein
9 Le trait de côte urbanisé, de Porsail à Lanildut	32a Audierne et l'embouchure
10 Le trait de côte à Landunvez	32b La partie amont
11 L'Aber Ilud	33 La frange littorale du Pays Bigouden
12 Le trait de côte urbanisé à Lampaul-Plouarzel	33a La frange littorale ouest
13 L'archipel de Molène	33b La frange sud
14 L'île d'Ouessant	33c La frange côtière à Locudy
15 De la Pointe de Breanter'h à Plougonvelin	34 La rivière de Pont-l'Abbé et l'anse du Pouldon
16 L'anse de Bertheaume	35 La frange littorale entre Ile Tudy et Sainte-Marine
17 Le trait de côte à l'ouest de Brest	36 L'estuaire de l'Odé et l'anse de Combrit
18 La péninsule de Plougastel-Daoulas	37 La frange littorale de la pointe de Beg Meil
19a L'Elorn aval	38 La baie de la Forêt
19b L'Elorn amont	39 De la pointe de la Jument à la pointe de Trévignon
20 La forêt du Cranou	40 De la Pointe de Trévignon à Port Manec'h
21a Les sommets des Monts d'Arrée	41 L'Aven et le Belon
21b La cuvette de Brennilis	42 La frange littorale, à l'est du Belon
21c La forêt de Huelgoat	43 La Lalla



Carte de synthèse des enjeux paysagers dans le département du Finistère (source : charte éolienne Finistère, 2002)

Les paysages emblématiques sont par ailleurs situés à plus de 8km de la zone d'implantation potentielle, ce qui respecte les préconisations de la charte en termes de « zone d'influence » du projet. La ZIP de Lanmeur se situe ainsi sur une zone qui apparaît comme « plus favorable que les autres » à l'implantation d'éoliennes.

Ces « autres paysages » ne participent pas directement à l'image du département, ils correspondent généralement à des espaces de vie quotidienne, et peuvent donc être sensibles à ce titre. La multiplicité des projets dans ces espaces engendre un risque de banalisation aussi bien pour l'image des paysages correspondants, que pour celle de l'énergie éolienne elle-même ».

La charte départementale précise ainsi que « le principe est de ne pas refuser les éoliennes a priori, mais de veiller à leur bonne insertion, tout en évitant les effets d'un mitage progressif qui tendrait à les banaliser, voire à les déstructurer.

S'il n'est pas à exclure que certains de ces paysages puissent être valorisés par une implantation harmonieuse d'éoliennes en situation de covisibilité, cette hypothèse devra faire l'objet d'études particulières dans le cadre des documents d'urbanisme afférents aux collectivités concernées.

Par précaution, la présente charte se donne comme objectif de contenir l'effet d'un mitage progressif :

- en évitant les situations de covisibilité entre deux ou plusieurs projets,
- en évitant les implantations trop exposées (privilégier les flancs de collines plutôt que les crêtes...).

La Charte Éolienne du Finistère préconise donc d'éviter les effets de mitage. Au regard de la faible envergure de la ZIP, qui ne laisse pas trop de possibilités d'éviter des secteurs pour contrer les effets de mitage potentiels, aucune stratégie d'implantation ne peut ici être avancée pour répondre à la charte éolienne départementale. Il s'agira ainsi de vérifier les effets cumulés lors de l'analyse visuelle du projet.

6.1.2 Le Schéma Régional Éolien de Bretagne

Arrêté par le préfet de région le 28 septembre 2012, le Schéma Régional Éolien de Bretagne a été annulé par un jugement du Tribunal Administratif de Rennes du 23 octobre 2015, et n'est donc pas pris en compte dans le cadre de ce projet.

6.2 Conception paysagère des variantes

Le diagnostic a dressé les bases des points d'importance paysagère à prendre en compte, à savoir :

- La position de la ZIP : celle-ci, très réduite, ne laisse pas grande latitude pour envisager des implantations et plaide pour la formation d'une ligne de quelques éoliennes ou d'un groupe ;
- La perception potentielle du projet depuis **les Monts d'Arrée** (perception Sud) tend à appuyer une implantation en ligne globalement orientée Est/Ouest ;
- La proximité de la vallée du Dourduff incite également à tenir compte de l'orientation de la vallée et de la perception depuis le coteau opposé pour l'implantation des éoliennes, dans le but de composer un effet de ligne qui accompagne celle du coteau. Cette orientation de travail va dans le sens de l'implantation d'un projet au sein de la ZIP (très réduite) ;
- La présence ou la projection d'autres parcs éoliens sur le secteur, et la recommandation adressée dans la Charte Éolienne du Finistère concernant les effets cumulés, va dans le sens d'un nombre limité d'éoliennes sur le projet, ce qui correspond aux contraintes exercées par la taille de la ZIP ;
- Le patrimoine protégé présente relativement peu d'enjeux et ne contraint pas l'implantation du parc (préservation d'un fuseau de perception sur la silhouette d'un édifice par exemple).

Ces différents critères permettent d'envisager la perception du parc éolien essentiellement sous l'angle de la ligne.

6.3 Présentation des variantes d'implantation

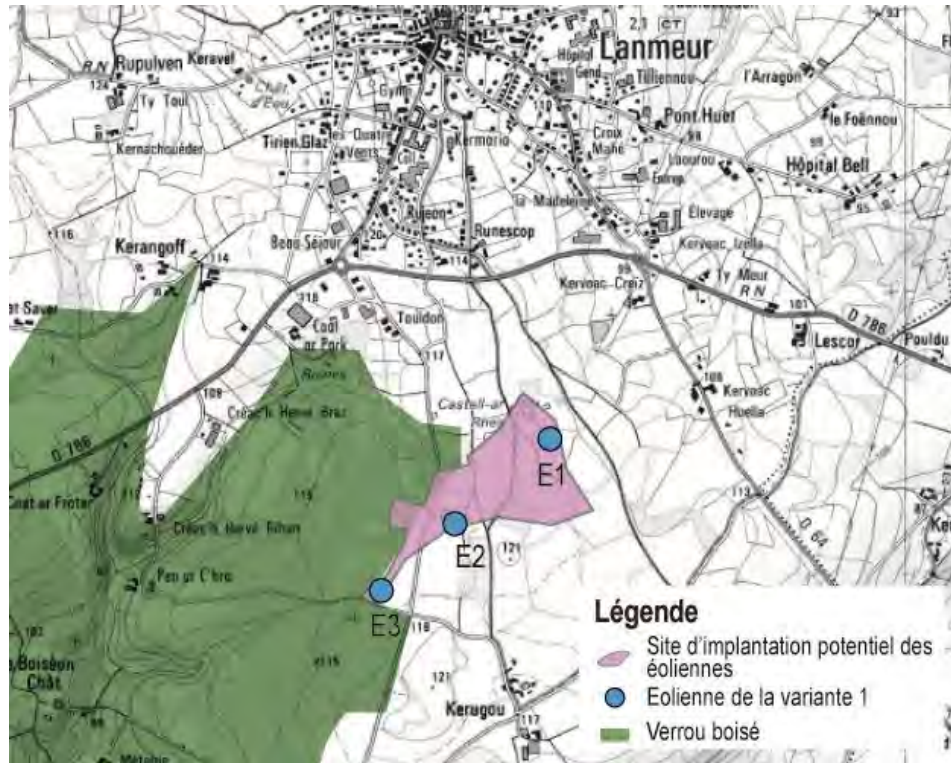
L'insertion d'un nouvel élément paysager doit répondre à une stratégie de composition d'un nouveau paysage. Trois variantes ont été élaborées et répondent à la volonté d'intégrer au mieux le parc éolien dans le paysage tout en tenant compte d'autres critères tels que l'exploitation au mieux des potentialités énergétiques de la zone, les normes acoustiques, les données environnementales (faune/flore, loi sur l'eau), ou encore les servitudes.

Le choix des éoliennes implantées a été dicté par les contraintes liées à l'aviation civile et la proximité de l'aéroport de Morlaix. En conséquence, il a été choisi des éoliennes de 110 mètres haut de pale (69 mètres de mat et 41 mètres de pales).

6.3.1 Variante 1

La variante 1 se présente sous la forme d'une ligne de trois éoliennes orientée Nord-Est/Sud-Ouest. Les trois éoliennes ne sont pas tout à fait équidistantes : 454 mètres séparent E1 de E2 et 352 mètres séparent E2 de E3.

La ligne suit l'orientation de la vallée du Dourduff et présente l'avantage d'être similaire à l'orientation des Monts d'Arrée. Elle est susceptible de présenter une composition équilibrée du fait de son agencement.

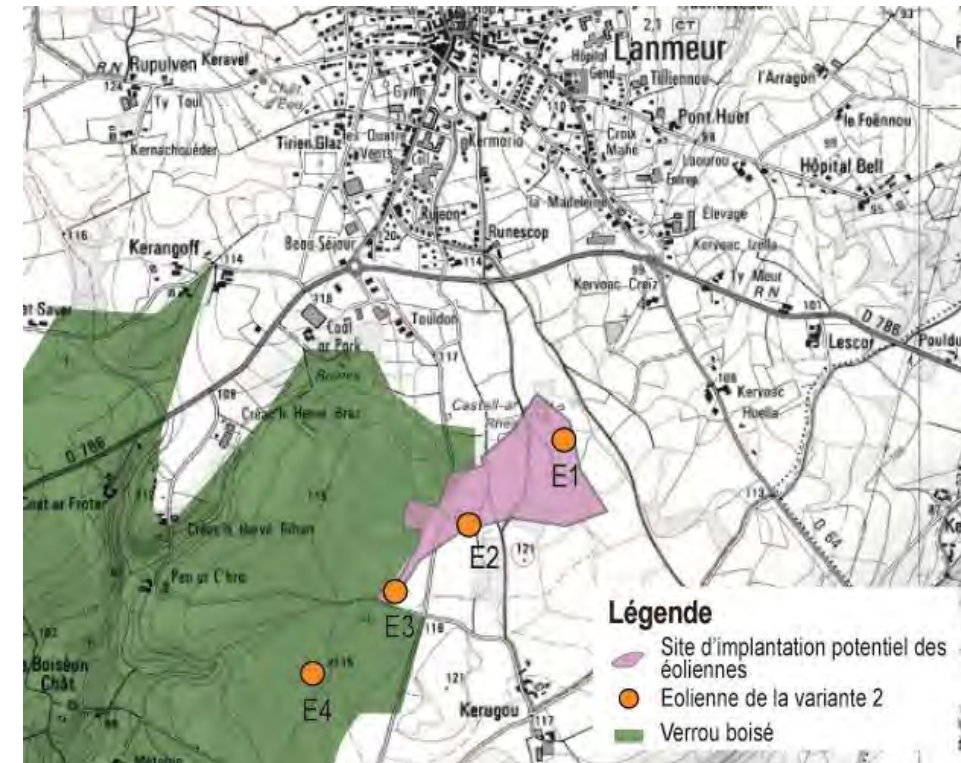


Implantation de la variante 1

6.3.2 Variante 2

La variante 2 reprend la même implantation que la variante 1 mais ajoute une éolienne dans le prolongement Sud-Ouest de la ZIP, dessinant une ligne légèrement incurvée. Elle présente les mêmes avantages que la variante 1 (suivi de l'orientation de la vallée du Dourduff et de la ligne des Monts d'Arrée), en assurant une plus large emprise visuelle du parc.

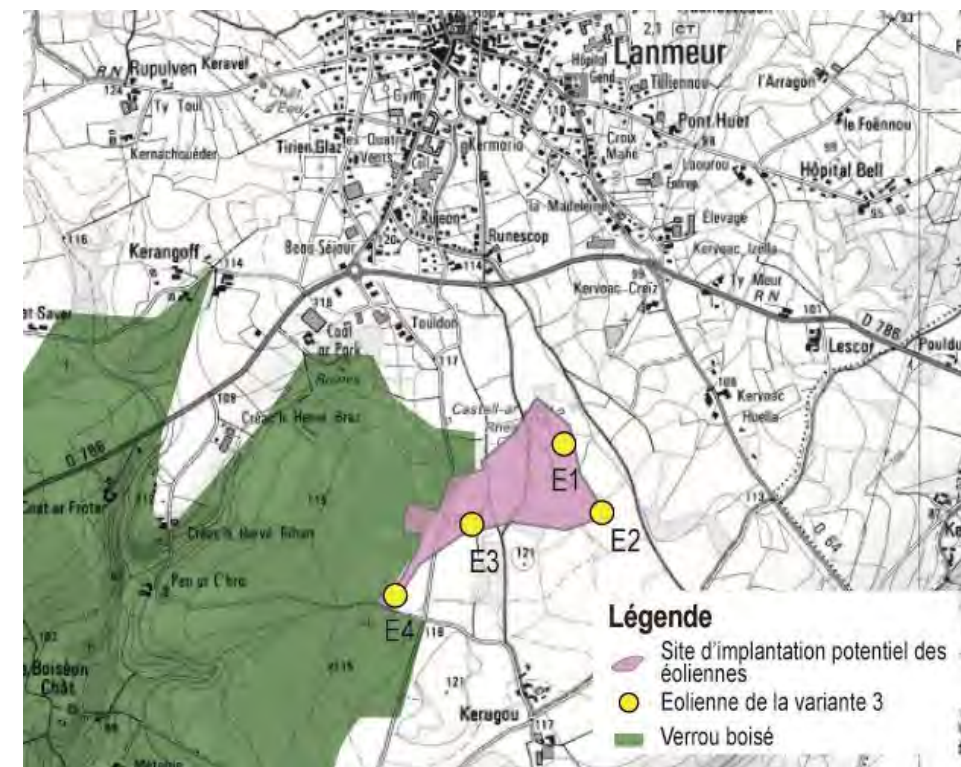
L'éolienne supplémentaire se situe dans un espace boisé classé appartenant à Lanmeur. L'implantation est possible mais demande une modification du PLU de la commune.



Implantation de la variante 2

6.3.3 Variante 3

La variante 3 s'appuie également sur la variante 1 mais cherche à optimiser l'implantation des éoliennes au sein de la ZIP. Une quatrième éolienne est ainsi ajoutée en marge de la ligne formée par les trois éoliennes de la variante 1.



Implantation de la variante 3

6.4 Comparaison des variantes par photomontages

Les trois variantes ont fait l'objet d'une modélisation par photomontage afin de faciliter leur comparaison.

Quatre points de vue ont ainsi été choisis pour témoigner de leur intégration paysagère respective dans le paysage.

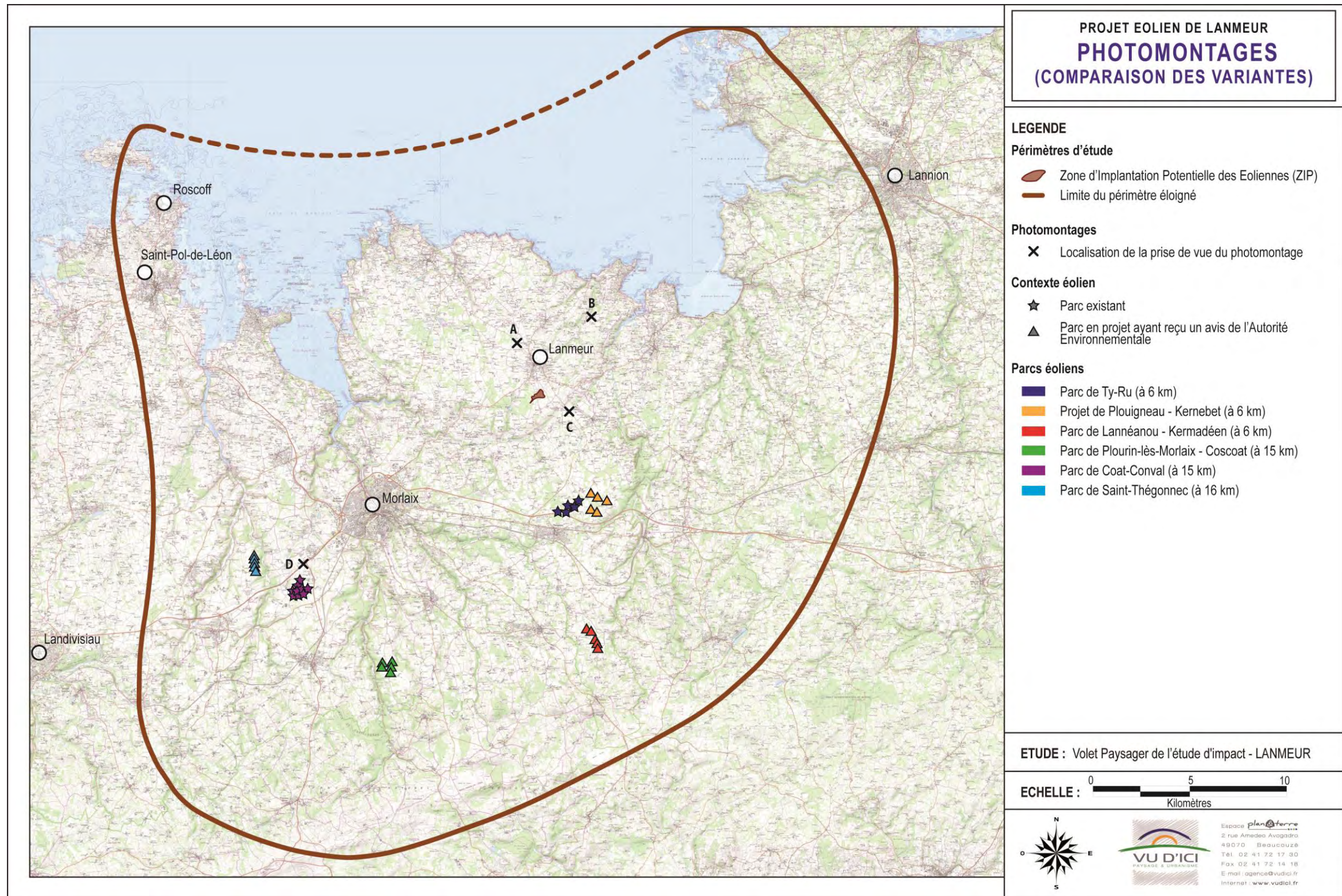
Le point de vue A est pris depuis l'entrée de bourg de Lanmeur en venant du littoral et favorise une mise en visibilité du projet éolien de Lanmeur avec l'église du bourg et la chapelle de Kernitron, tous deux protégés au titre des monuments historiques.

Le point de vue B a été pris depuis la chapelle Notre-Dame-de-la-Joie, également protégée au titre des monuments historiques. Il témoigne de la perception du projet depuis un des rares points hauts du plateau légumier du Trégor, à proximité des zones touristiques du littoral.

Le point de vue C a été pris depuis la RD64, départementale qui relie Lanmeur à Plouigneau, et permet de témoigner de la perception depuis la vallée du Dourduff.

Enfin, témoignant d'une perception éloignée, le point de vue D a été pris depuis la RN12, voie fréquentée reliant Morlaix aux autres villes majeures du département.

Carte de localisation des photomontages réalisés en vue de comparer les différentes variantes d'implantation



Vue A : Depuis la RD78 (Plougasnou/Lanmeur)

Particularité : Vue proche, vue depuis le plateau de Lanmeur, vue depuis un axe fréquenté, covisibilité avec deux édifices protégés, vue dynamique

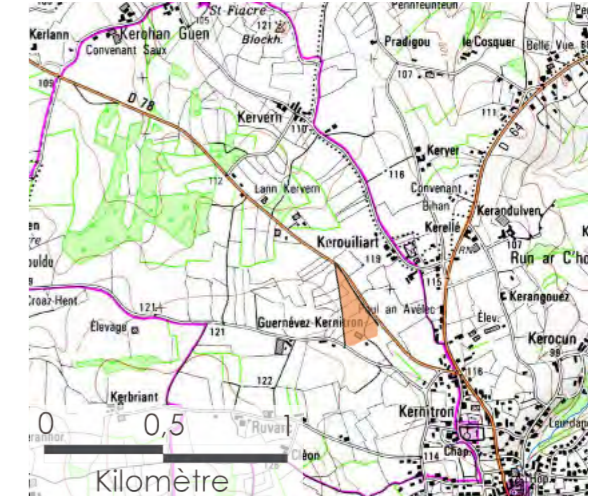
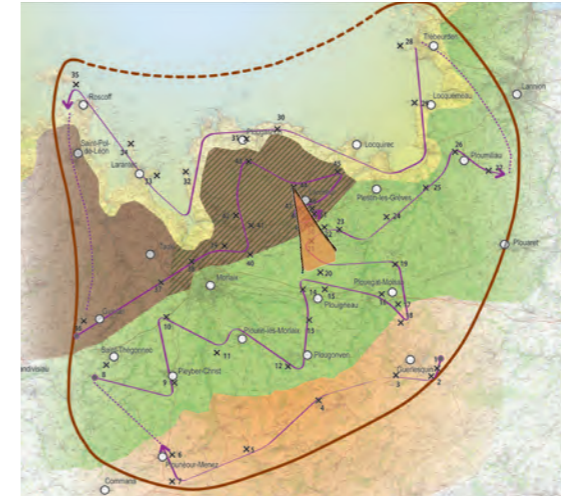
Distance à l'éolienne la plus proche : 2,81 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3,15 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

— Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Zoom - Variante 1



Zoom - Variante 2



Zoom - Variante 3

Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue B : Depuis la chapelle Notre-Dame-de-la-Joie

Particularité : Vue lointaine, vue depuis le plateau légumier du Trégor, covisibilité avec un édifice protégé (9), vue dynamique et statique

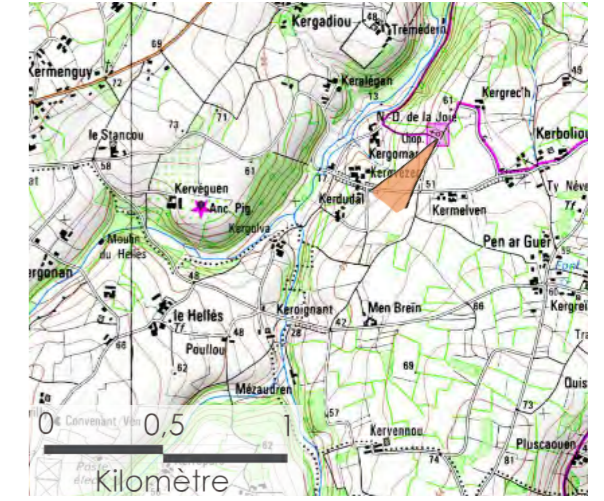
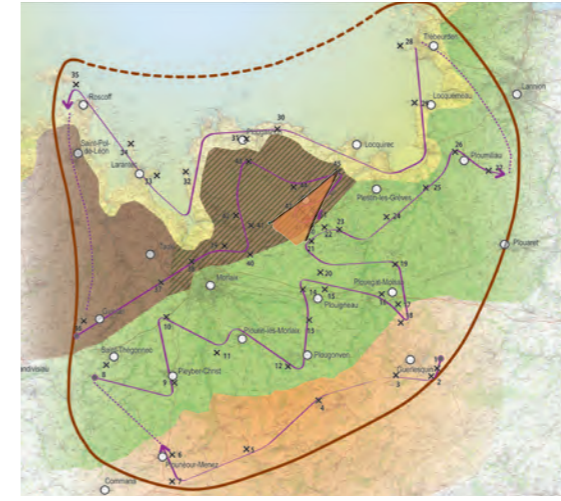
Distance à l'éolienne la plus proche : 4,66 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 5,45 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

— Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Zoom - Variante 1



Zoom - Variante 2



Zoom - Variante 3

Vue C : Depuis la RD64 (Plouigneau / Lanmeur)

Particularité : Vue proche, vue depuis la vallée du Dourduff, vue depuis un axe fréquenté, vue dynamique

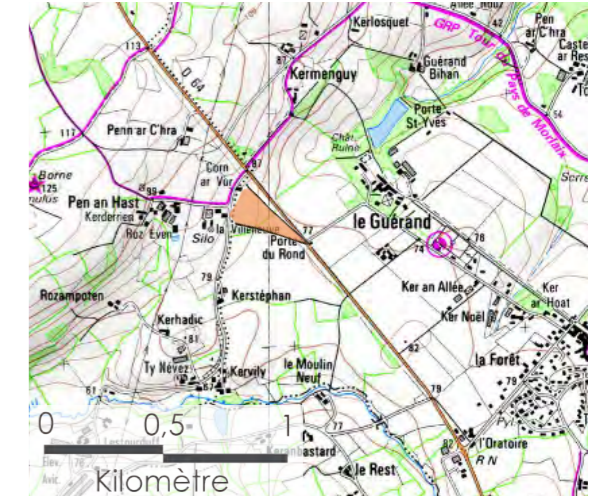
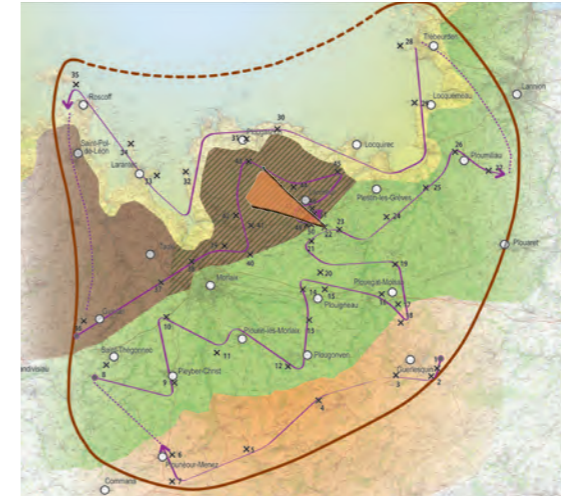
Distance à l'éolienne la plus proche : 1,76 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 2,05 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

— Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Zoom - Variante 1



Zoom - Variante 2



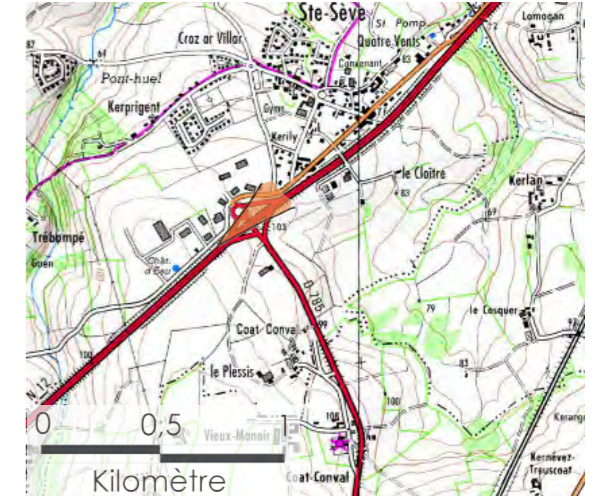
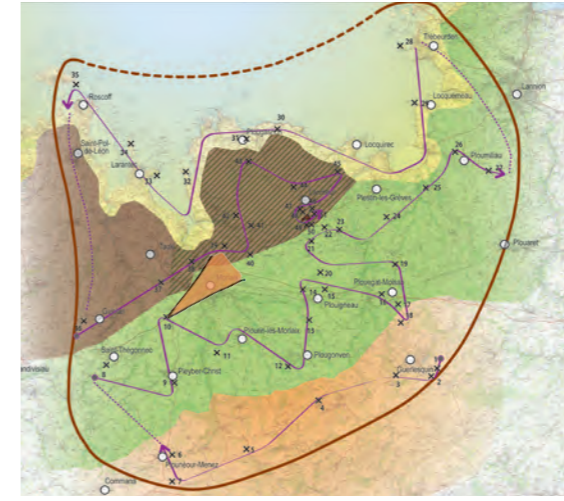
Zoom - Variante 3

Vue D : Depuis la RN12, Sainte-Sève

Particularité : Vue lointaine, vue depuis les vallées encaissées du bocage breton, vue depuis un axe très fréquenté, vue dynamique

Distance à l'éolienne la plus proche : 14,39 km
Distance à l'éolienne la plus éloignée : 15,21 km
Nombre d'éoliennes visibles : 3

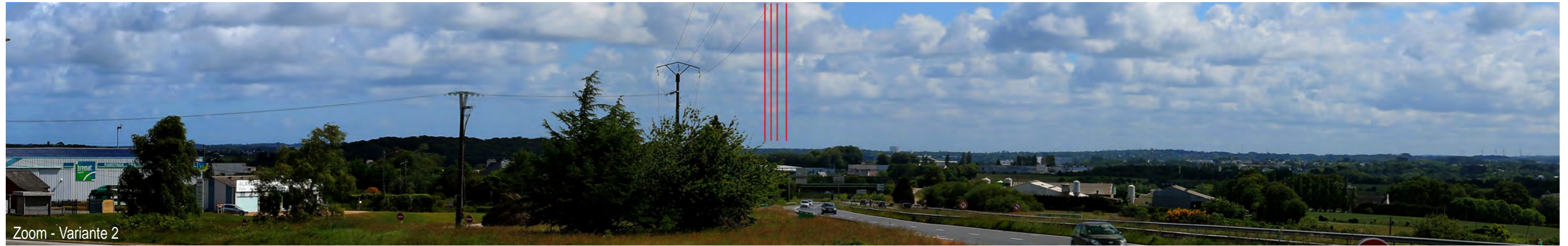
Légende :
— Parc de Lanmeur



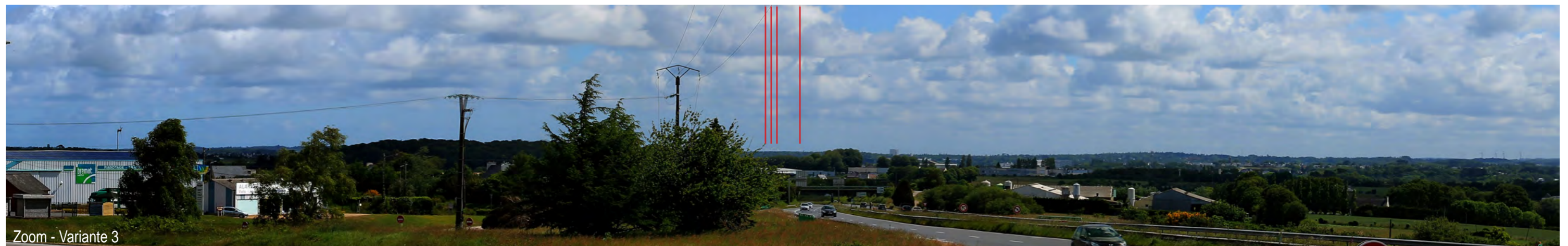
Photomontages réalisés par Syscom



Zoom - Variante 1



Zoom - Variante 2



Zoom - Variante 3

6.5 Choix de la variante retenue

L'analyse par photomontage permet de comparer les différentes variantes.

La variante 3 semble la moins adaptée au paysage, puisqu'elle propose depuis les points de vue considérés un objet hétérogène à la lecture ambiguë. En effet, le projet ne compose ni une ligne ni un groupe, ce qui rend difficile la compréhension de son implantation sur les échelles intermédiaires et éloignées. Tous les points de vue montrent de fait une composition déséquilibrée **du projet tel qu'il se présente sous cette variante.**

Les variantes 1 et 2 montrent peu de différences dans leur implantation, si ce n'est leur emprise respective. Ainsi, la variante 2 est la plus étendue dans le champ visuel sur les points de vue considérés, mais **l'ajout d'une éolienne ne montre pas une augmentation significative de l'impact du projet.** Seul le point de vue B témoigne de l'accentuation de l'effet perspectif depuis les points de vue Nord-Est/Sud-Ouest, qui peut contribuer à dissocier l'orientation du projet avec les grandes lignes du paysage depuis certains points de vue. La variante 1 est moins sujette à cet effet.

Ainsi, la variante 1 semble être celle qui est la plus adaptée au paysage, suivie de près par la variante 2.

Les autres études liées au projet (acoustique, environnement, foncier...) vont dans le sens de la réduction du projet à trois éoliennes. Le choix de la variante retenue se porte donc sur la variante 1.

7 Analyse visuelle du parc éolien dans le paysage

7.1 Analyse visuelle par photomontage

7.1.1.1 Méthodologie de réalisation des photomontages

Le choix de localisation des photomontages s'appuie sur l'analyse paysagère et l'analyse des perceptions du site. Il s'agit d'évaluer l'impact visuel du projet de parc éolien dans le contexte paysager du site à l'échelle des périmètres éloigné, intermédiaire et rapproché paysagers, depuis les secteurs d'intérêt paysager, patrimonial et touristique ainsi que depuis les principaux bourgs et axes de circulation. L'objectif est de mieux appréhender la place que prendra le projet dans le paysage et les interactions avec les éléments constitutifs du paysage.

Le choix de l'emplacement des prises de vues pour les photomontages va permettre de visualiser :

- Les vues les plus fréquemment perçues (depuis les routes, les zones particulièrement fréquentées, notamment les points d'attractivité touristique),
- Les vues depuis les zones les plus sensibles sur le plan visuel (les riverains, les agglomérations proches, les sites sensibles ou remarquables concernés...),
- Les vues à des distances variables du projet (perceptions immédiates, semi éloignées et éloignées).

Chaque élément étudié fait l'objet d'une définition précise de la localisation du point de simulation. Ce point vise à présenter les conditions paysagères réelles d'approche de l'élément étudié tout en présentant la perception maximale du projet éolien (voir parties 1.5.2 et 1.5.3).

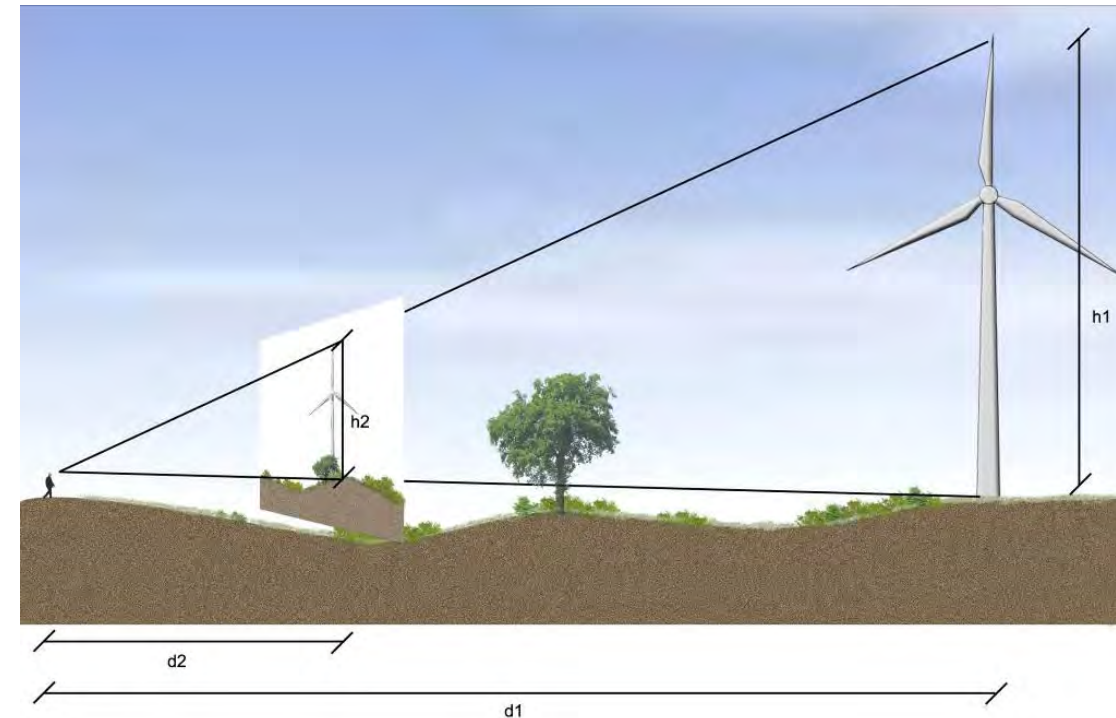
Cinquante-deux photomontages ont été réalisés par Syscom sur la base des points de vue demandés par Vu d'Ici. Une fois la photo prise et géoréférencée, elles sont importées sous WINDPRO pour situer les éoliennes dans le champ visuel, sur la base du MNT et de points de repère. La perspective des aérogénérateurs, la couleur des mats en fonction de la lumière ou encore le modèle envisagé sont simulés grâce au logiciel.

Les photos initiales sont prises à différentes périodes de la journée afin d'être le plus représentatives possible de l'impact des éoliennes dans le paysage environnant. L'ensemble des points de vue permet également d'illustrer tout le travail d'appréciation de terrain réalisé dans le cadre de l'étude.

7.1.1.2 Présentation des photomontages

Chaque planche comporte :

- Un descriptif présentant la localisation du site de la prise de vue, et les raisons qui justifient la réalisation du photomontage ;
- La distance entre le point de vue et le projet ;
- Des cartes permettant la localisation de la prise de vue à la fois au sein du contexte paysager de l'aire d'étude et au niveau local ;
- Une description sommaire du paysage observé ;
- Deux photographies présentant le projet dans le paysage : la première est panoramique et permet de présenter des éléments de contexte, tandis que la deuxième présente la taille réelle de perception du projet (il faut alors tenir la planche de montage à une distance de 40 cm de l'œil de l'observateur).



Principe de réalisation de la simulation de la perception réelle des éoliennes

Les vues « taille réelle » sont obtenues à l'aide du calcul suivant :

$$h1/d1 = h2/d2 \text{ soit : } h2 = (h1/d1) \times d2$$

avec H : la hauteur de l'éolienne
D : la distance entre le lieu de prise de vue et l'éolienne la plus proche
h : la hauteur de l'éolienne représentée sur le papier
d : la distance d'observation du photomontage sur papier (simulée dans le présent document à 40 centimètres)

Le tableau page suivante permet de présenter l'ensemble des points de vue réalisés et leurs objectifs paysagers et patrimoniaux.

Numéro de photomontage	Unité paysagère	Enjeu paysager	Enjeu patrimonial
1	Les Monts d'Arrée	Voie fréquentée	Chapelle Saint-Gonéry (90)
2	Les Monts d'Arrée	Lieu habité	Eglise de Plougras (89)
3	Les Monts d'Arrée	Voie fréquentée	Croix Saint-Ener (86)
4	Les Monts d'Arrée	Sentier GR	Eglise de Plounéour-Menez (79)
5	Les Monts d'Arrée	Voie fréquentée	Site des Monts d'Arrée (Y)
6	Les Monts d'Arrée	Voie fréquentée	Eglise de Plounéour-Menez (79)
7	Les Monts d'Arrée	Voie fréquentée	Site des Monts d'Arrée (Y)
8	Les vallées encaissées du bocage breton	Sentier GR	Eglise de Saint-Thégonnec (76)
9	Les vallées encaissées du bocage breton	Voie très fréquentée	Eglise de Pleyber-Christ (75)
10	Les vallées encaissées du bocage breton	Voie très fréquentée	–
11	Les vallées encaissées du bocage breton	Vallée du Queffleuth	Eglise de Plourin-les-Morlaix (74)
12	Les vallées encaissées du bocage breton	–	Manoir de Kerloagen (11)
13	Les vallées encaissées du bocage breton	Sentier GR	Menhir de Creach-Edern (85)
14	Les vallées encaissées du bocage breton	Voie très fréquentée	–
15	Les vallées encaissées du bocage breton	Voie très fréquentée	–
16	Les vallées encaissées du bocage breton	Voie très fréquentée	–
17	Les vallées encaissées du bocage breton	Lieu habité	–
18	Les vallées encaissées du bocage breton	Voie fréquentée	Menhir de Kerhellou (91)
19	Les vallées encaissées du bocage breton	Voie fréquentée	Eglise de Trémel (22)
20	Les vallées encaissées du bocage breton	Voie fréquentée	–
21	Les vallées encaissées du bocage breton	Vallée du Dourduff, riverains	–
22	Les vallées encaissées du bocage breton	Voie fréquentée, vallée du Dourduff, riverains	–
23	Les vallées encaissées du bocage breton	Lieu habité	Eglise Saint-Agapit et son enclos (20) (A)
23'	Les vallées encaissées du bocage breton	Lieu habité, Sentier GR	Eglise Saint-Agapit et son enclos (69)
24	Les vallées encaissées du bocage breton	Voie fréquentée	–
25	Les vallées encaissées du bocage breton	Voie fréquentée	Château de Leslac'h (16)
26	Les vallées encaissées du bocage breton	Lieu habité	Croix de chemin de Kerveder (115)
27	Les vallées encaissées du bocage breton	Voie fréquentée, Lieu habité	Croix du 17e (111)
28	Côte granitique ouverte sur la Manche	–	Ile Milliau (H), allée couverte (133)
29	Côte granitique ouverte sur la Manche	Lieu touristique	Falaises d'Edez (D)
30	Côte granitique ouverte sur la Manche	Lieu habité	–
31	Côte granitique ouverte sur la Manche	Lieu touristique	Oratoire Notre-Dame de Lorette (44)
32	Côte granitique ouverte sur la Manche	Lieu touristique	Tumulus de Barnenez (41)
33	Côte granitique ouverte sur la Manche	Lieu touristique, sentier GR	Pointe de Pen-al-Lan (P)
34	Côte granitique ouverte sur la Manche	Lieu touristique, sentier GR	Chapelle Notre-Dame de l'île Callot (52), château du Taureau (50) et île Callot (Q)
35	Côte granitique ouverte sur la Manche	Lieu touristique, sentier GR	Ile de Batz (R), ruines de la chapelle Sainte-Anne (55)

Numéro de photomontage	Unité paysagère	Enjeu paysager	Enjeu patrimonial
36	Plateau légumier du Léon	–	Eglise de Guiclan (69)
37	Plateau légumier du Léon	Voie fréquentée, sentier GR	–
38	Plateau légumier du Léon	Morlaix et sa rivière	Eglise de Plougean (30), châteaux de Keranroux (31) et de Keroc'hio (32)
39	Plateau légumier du Trégor/Lanmeur	–	–
40	Plateau légumier du Trégor/Lanmeur	Vallée du Dourduff	–
41	Plateau légumier du Trégor/Lanmeur	Vallée du Dourduff, riverains	–
42	Plateau légumier du Trégor/Lanmeur	Lieu habité	–
43	Plateau légumier du Trégor/Lanmeur	Lieu habité	–
44	Plateau légumier du Trégor/Lanmeur	Voie fréquentée, lieu habité	Eglise de Lanmeur (2), chapelle de Kernitron (3)
45	Plateau légumier du Trégor/Lanmeur	–	chapelle Notre-Dame-de-la-Joie (9)
46	Plateau légumier du Trégor/Lanmeur	Voie très fréquentée, lieu habité	–
47	Plateau légumier du Trégor/Lanmeur	Voie très fréquentée, lieu habité	–
48	Plateau légumier du Trégor/Lanmeur	Riverain	–
49	Plateau légumier du Trégor/Lanmeur	Riverain, Sentier GR	–
50	Plateau légumier du Trégor/Lanmeur	Riverain, Sentier GR	Tumulus dit Tossen-ar-Choniffed (1)
51	Plateau légumier du Trégor/Lanmeur	Riverain	–
C1	Côte granitique ouverte sur la Manche	Lieu touristique, sentier GR	–
C2	Côte granitique ouverte sur la Manche	Sentier GR	–
C3	Côte granitique ouverte sur la Manche	Point haut paysager	–
C4	Les vallées encaissées du bocage breton	Point haut paysager, lieu touristique (logement)	–
C5	Les vallées encaissées du bocage breton	Sentier GR	–
C6	Côte granitique ouverte sur la Manche	Voie fréquentée, sentier touristique	–
C7	Côte granitique ouverte sur la Manche	Voie fréquentée, sentier touristique GR	–
C8	Plateau légumier du Trégor/Lanmeur	Lieu habité	–
C9	Côte granitique ouverte sur la Manche	Sentier touristique	–
C10	Côte granitique ouverte sur la Manche	Lieu habité	–
C11	Côte granitique ouverte sur la Manche	Sentier GR, voie fréquentée	–
C12	Côte granitique ouverte sur la Manche	Sentier touristique	Site de la Pointe du Diben (K)
C13	La Manche	Espace maritime	–
C14	La Manche	Espace maritime	–
C15	La Manche	Espace maritime	–
C16	La Manche	Espace maritime	–
C17	La Manche	Espace maritime	–

PROJET EOLIEN DE LANMEUR PHOTOMONTAGES (CHEMIN)

LEGENDE

Périmètres d'étude

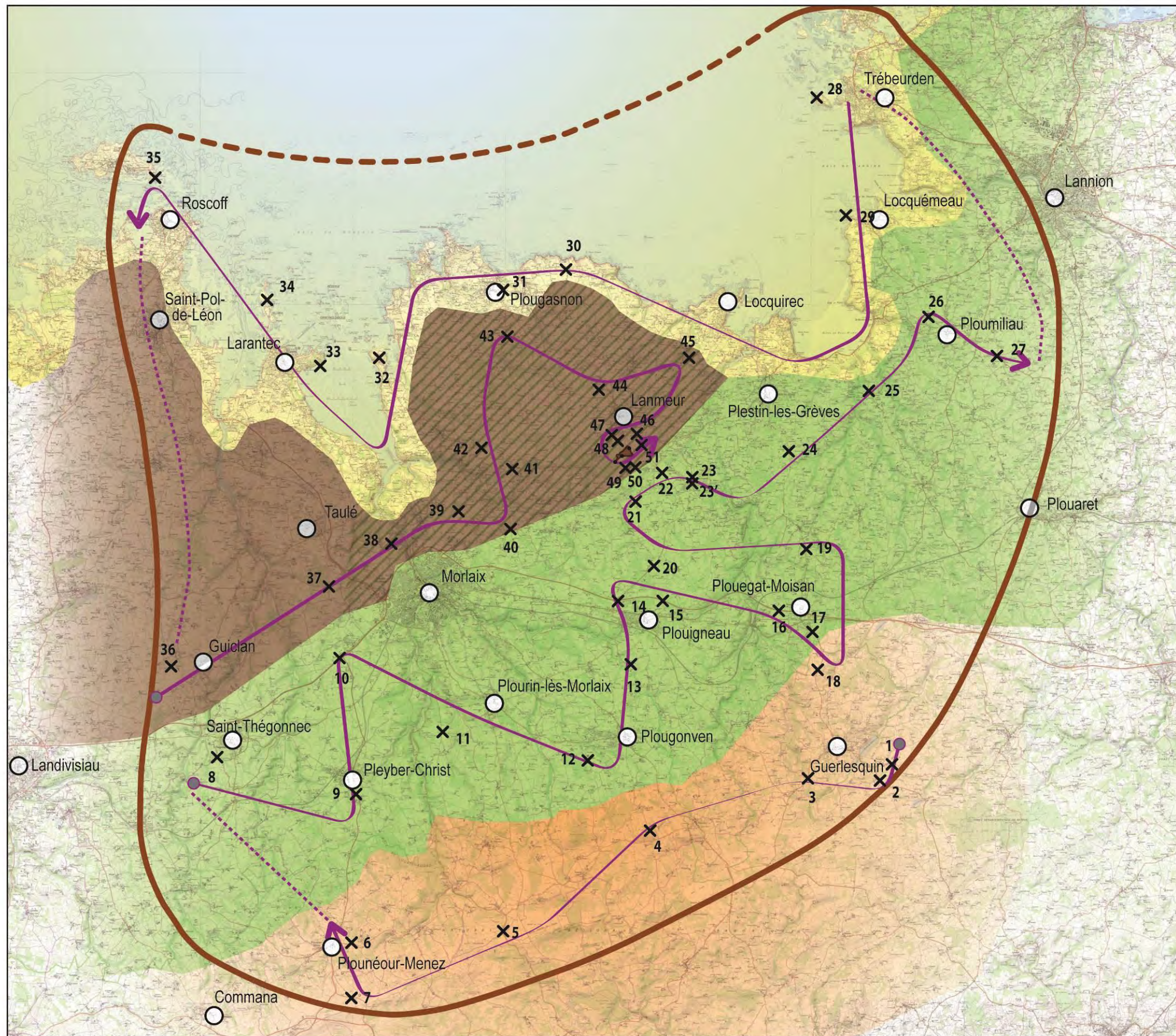
- Implantation des éoliennes du projet de Lanmeur
- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite du périmètre éloigné

Photomontages

- ✕ Localisation de la prise de vue du photomontage
- ➔ Ordre de présentation des photomontages

Unités paysagères

- Côte granitique déchiquetée ouverte sur la Manche
- Plateau légumier de la ceinture dorée (Trégor et Léon)
- Influences bocagères sur le plateau du Trégor
- Vallées encaissées du bocage breton
- Les étendues perchées des Monts d'Arrée



ETUDE : Volet Paysager de l'étude d'impact - LANMEUR

ECHELLE : 0 5 10
Kilomètres



Espace *plan@terre*
2 rue Amédéo Avogadro
49070 Beaucouzé
Tél 02 41 72 17 30
Fax 02 41 72 14 18
E-mail : agence@vudici.fr
Internet : www.vudici.fr

Vue 1 : Depuis la chapelle Saint-Gonéry, Plougras

Particularité : Vue semi-lointaine, covisibilité avec un édifice protégé (90), vue statique

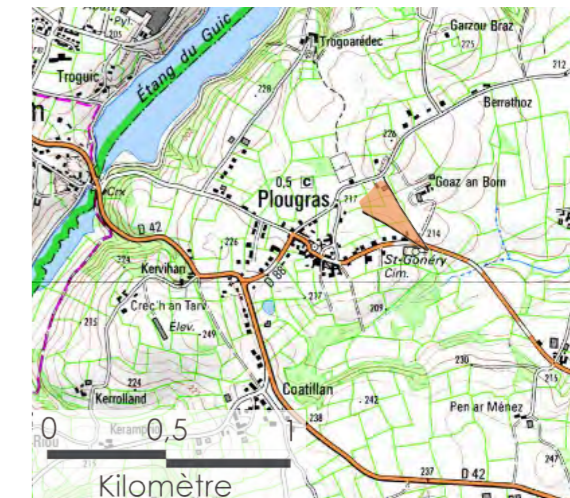
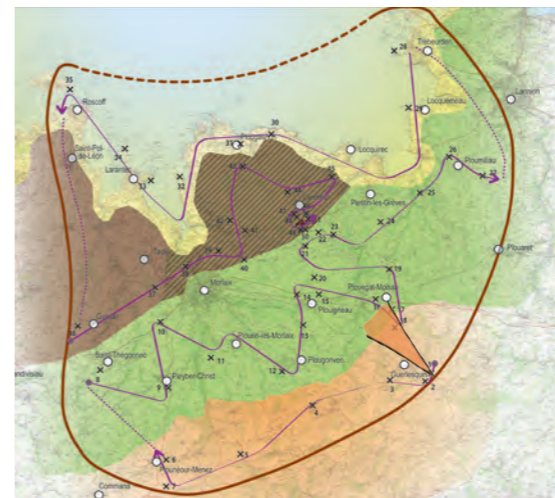
Distance à l'éolienne la plus proche : 17,43 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 17,47 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



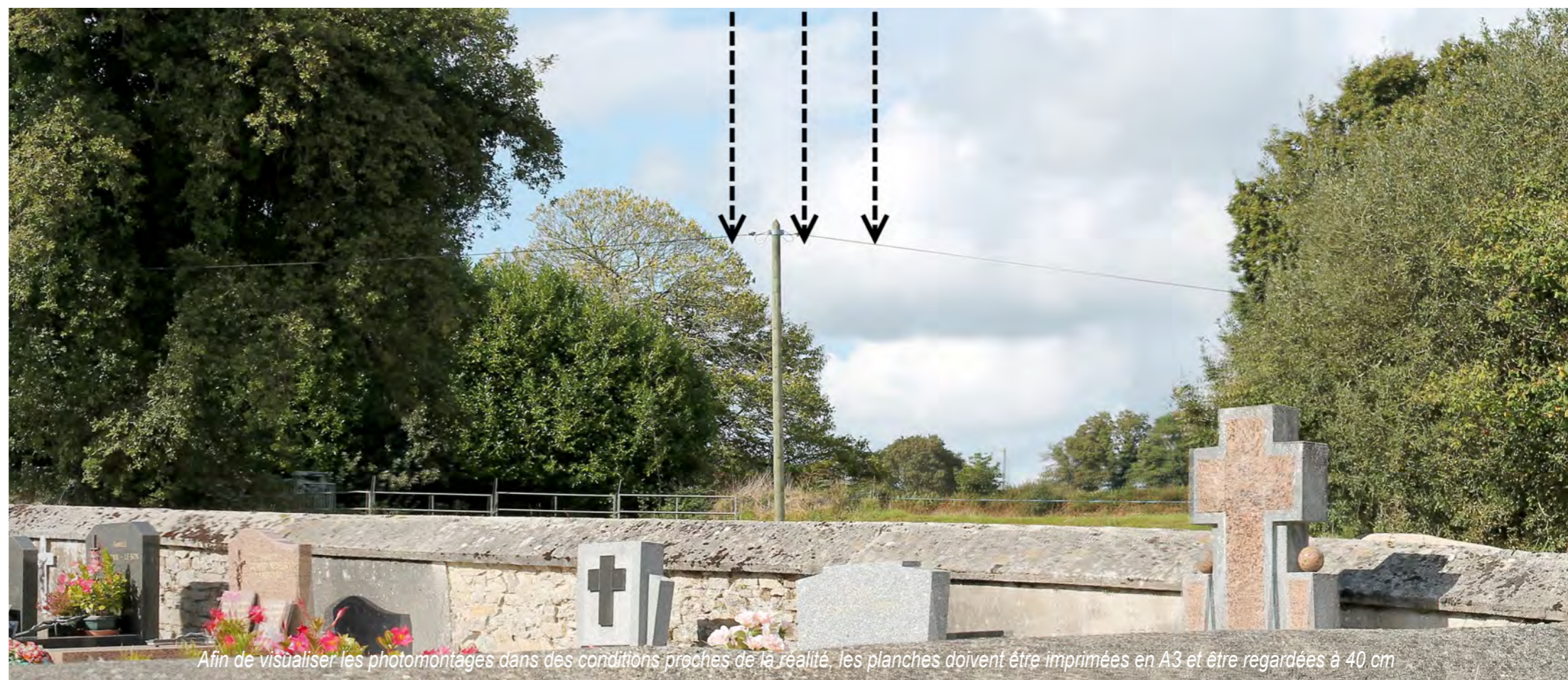
Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Protégée au titre des monuments historiques, la chapelle Saint-Gonéry (90) se situe légèrement à l'écart du bourg de Plougras. Malgré un contexte relativement fermé par un bocage assez présent, quelques ouvertures sur le paysage environnant permettent de voir au loin.

Du fait de la distance et de la couverture végétale, le projet de Lanmeur n'est pas visible depuis ce point de vue et ne montre donc aucun effet de covisibilité avec l'édifice.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 2 : Depuis la RD42, Plougras

Particularité : Vue lointaine, covisibilité avec un édifice protégé (89), vue dynamique

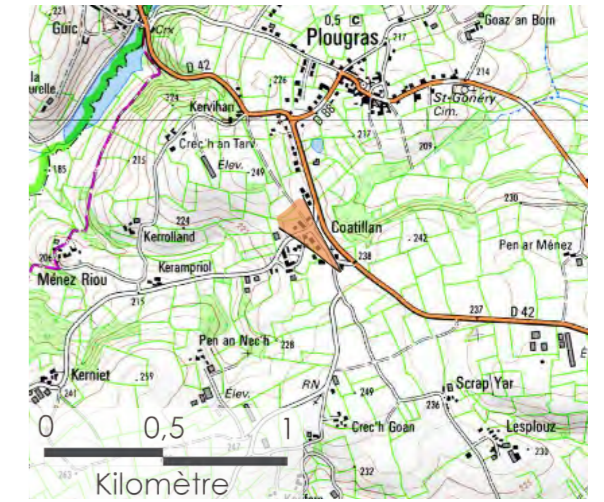
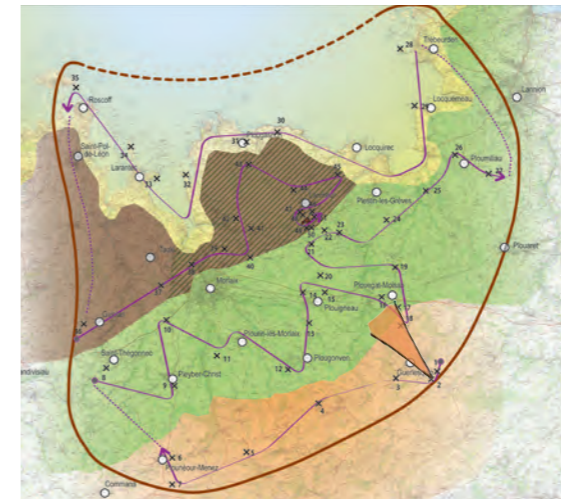
Distance à l'éolienne la plus proche : 17,61 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 17,70 km

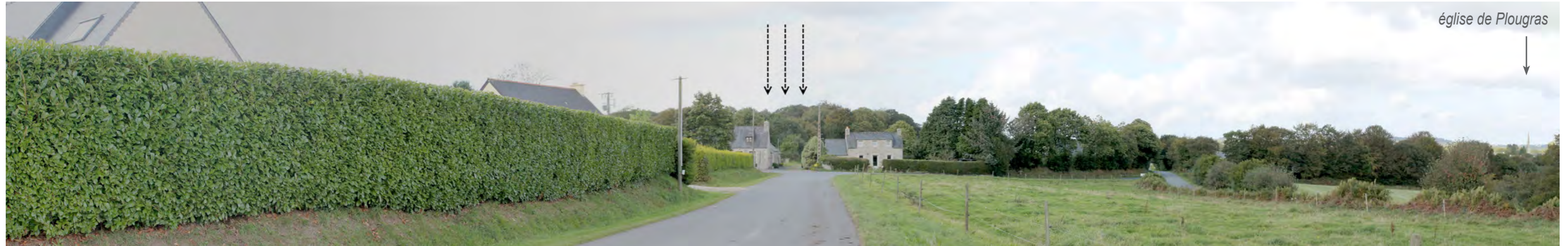
Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Protégée au titre des monuments historiques, l'église de Plougras (89) présente un clocher élancé qui peut jouer le rôle de point de repère dans le lointain.

Aucune vue permettant une mise en covisibilité de l'édifice et le projet de Lanmeur n'a été identifiée, comme le montre ce photomontage pour lequel la vue en direction des éoliennes est bloquée par la végétation d'arrière-plan.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 3 : Depuis la Croix de Saint-Ener

Particularité : Vue lointaine, covisibilité avec un édifice protégé (86), vue dynamique et statique

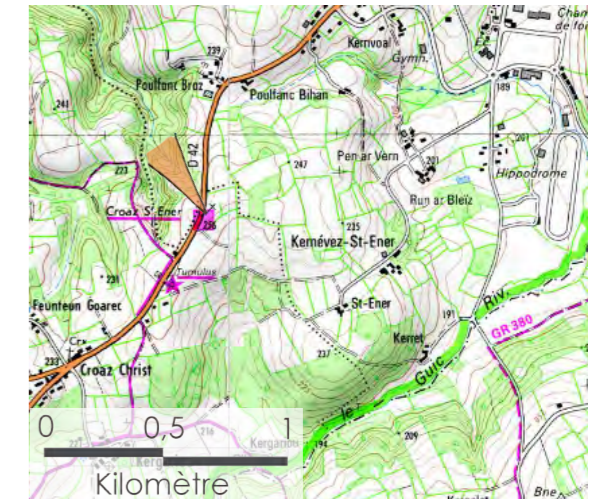
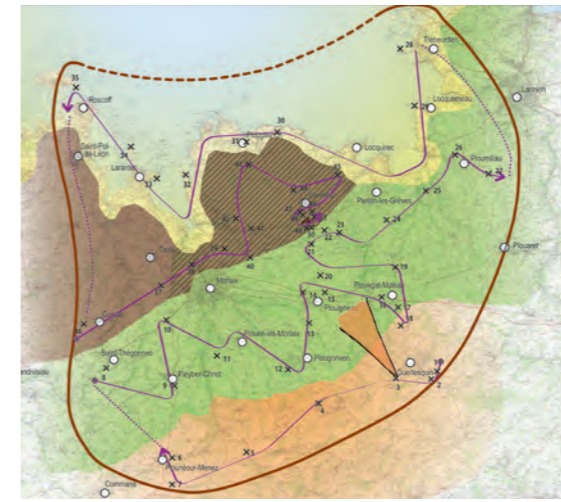
Distance à l'éolienne la plus proche : 15,74 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 15,95 km

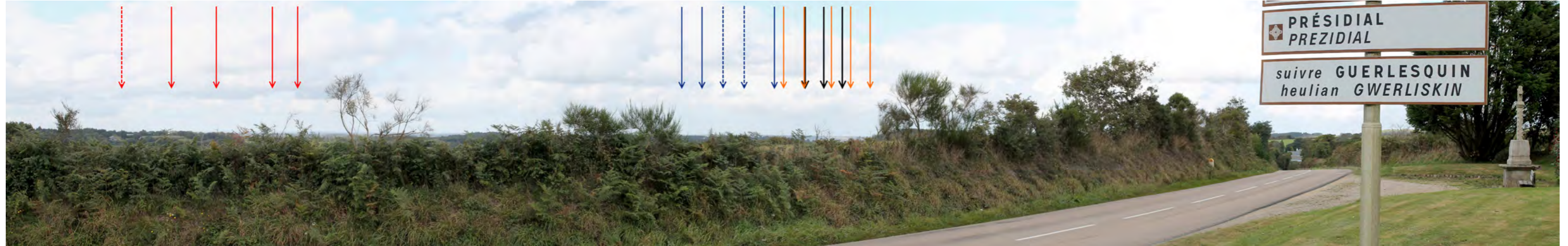
Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plouigneau - Kernebet
- Parc de Ty-Ru
- Parc de Lannéanou - Kermadéen



Photomontages réalisés par Syscom



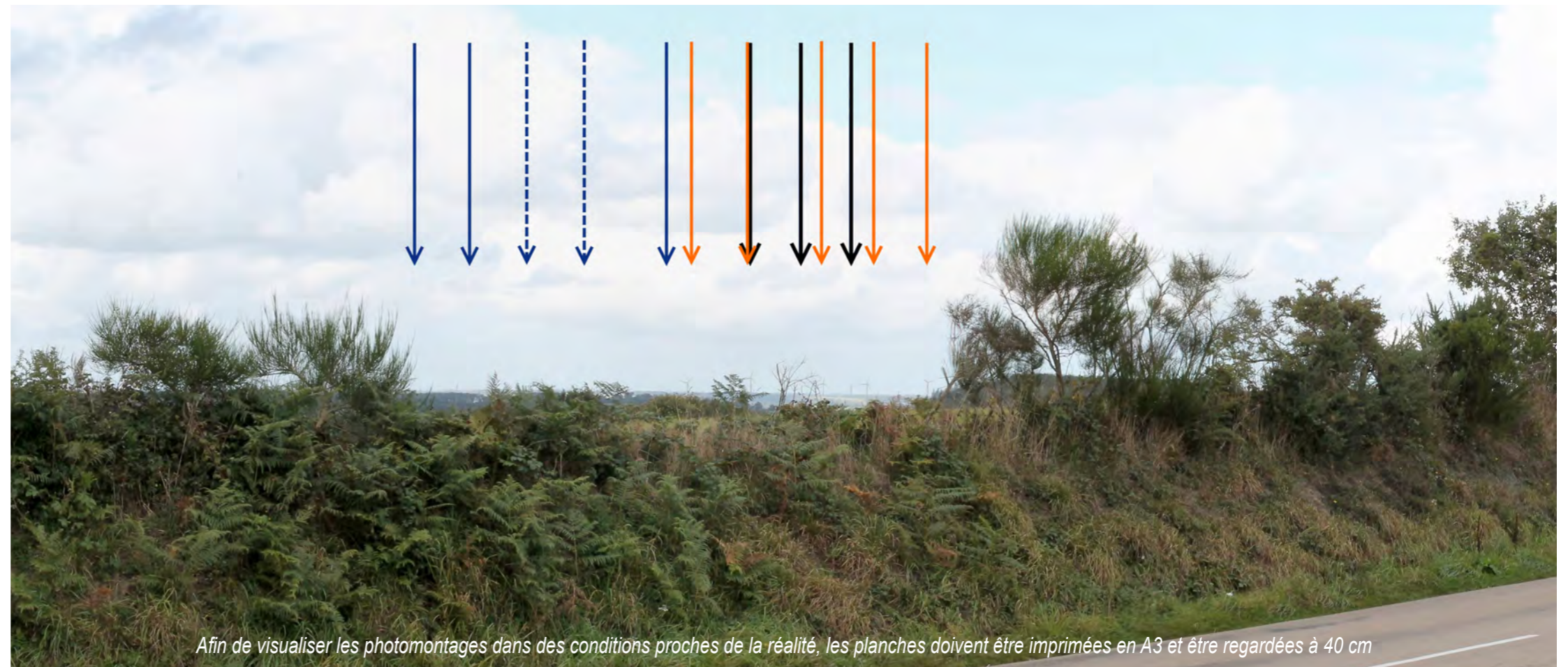
Commentaire :

Passant au sein des vallées encaissées du bocage breton, la RD42 alterne entre passages en points hauts et passages dans les creux. Quelques tronçons permettent des vues réellement dégagées sur le paysage.

En bord de voie, localisée à la naissance d'une vallée, la croix Saint-Ener (89) bénéficie d'une position en belvédère sur le paysage, atténuée par la présence d'un ancien talus aujourd'hui dénudé qui vient accompagner la limite formée par l'horizon.

Visible depuis quelques points localisés, le parc de Lanmeur entre en covisibilité indirecte avec cet édifice protégé. Les éoliennes se superposent avec celles des parcs de Ty-Ru et Plouigneau-Kernebet, et jouent d'intervisibilités avec le parc de Lannéanou-Kermadéen, qui se trouve légèrement décalé sur l'horizon.

Ainsi, les points hauts sont marqués par la présence d'effets cumulés qui témoignent du tournant éolien que prend le territoire.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 4 : Depuis le GR380

Particularité : Vue lointaine, vue depuis les étendues perchées des Monts d'Arrée, vue depuis un itinéraire de randonnée, covisibilité avec un édifice protégé (79), vue statique

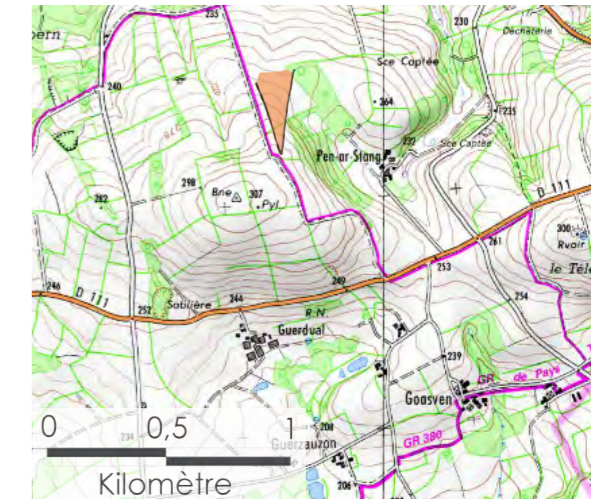
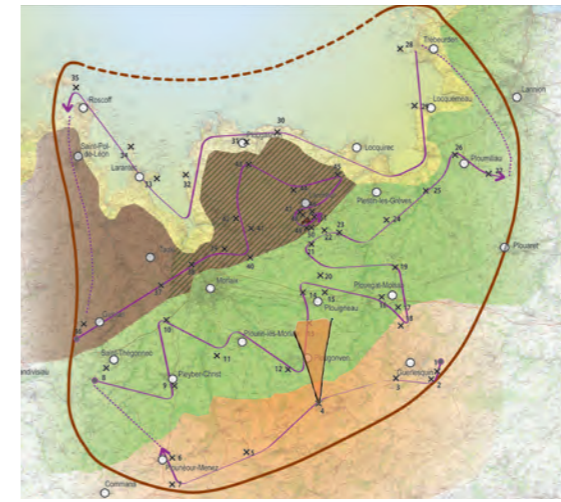
Distance à l'éolienne la plus proche : 15,73 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 16,30 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- - - - -> Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plouigneau - Kernebet
- Parc de Ty-Ru
- Parc de Lannéanou - Kermadéen



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Les Monts d'Arrée sont le relief dominant du territoire d'étude, culminant à 385 mètres pour le point le plus haut. Parcours d'itinéraires de randonnée et en particulier de Grande Randonnée Pédestre, ils bénéficient d'une image positive et naturelle à l'échelle du territoire. La prise de hauteur qu'ils autorisent sur le paysage permet des vues dégagées longues et panoramiques vers le Nord, comme en témoigne de ce point de vue pris depuis un point haut des Monts d'Arrée.

Le projet de Lanmeur est clairement visible à l'horizon, une grande partie des machines étant perceptible. Les éoliennes forment une ligne s'accordant avec celle de l'horizon et proposent un projet régulier. D'autres projets se lisent dans le paysage : le parc de Ty-Ru est le plus proche de celui de Lanmeur, mais joue d'une implantation moins linéaire, et se prolonge par le parc de Plouigneau - Kernebet, aussi irrégulier. Seul le projet de Lannéanou - Kermadéen ne ressort pas sur l'horizon, du fait de sa situation géographique proche du point de vue. Les Monts d'Arrée présentent ainsi des effets cumulés perceptibles.

L'église de Plougonven est un édifice protégé au titre des monuments historiques, dont la forme est lisible depuis certains points dégagés des Monts d'Arrée. Il existe une covisibilité indirecte depuis ce point de vue.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 5 : Depuis la RD769

Particularité : Vue lointaine, vue depuis les étendues perchées des Monts d'Arrée, vue depuis un axe fréquenté, vue depuis un itinéraire touristique, covisibilité avec un site protégé, vue dynamique et statique

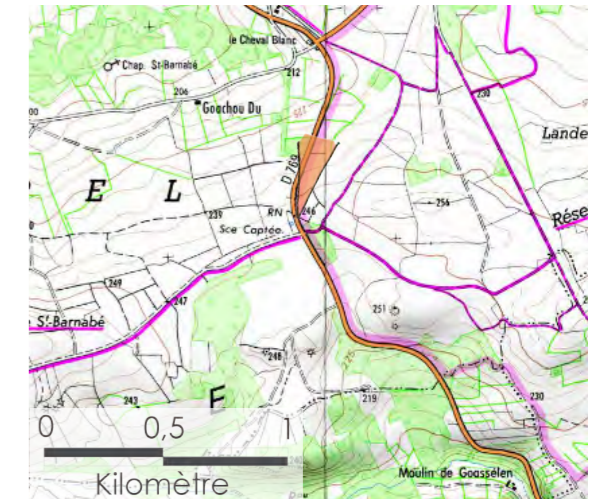
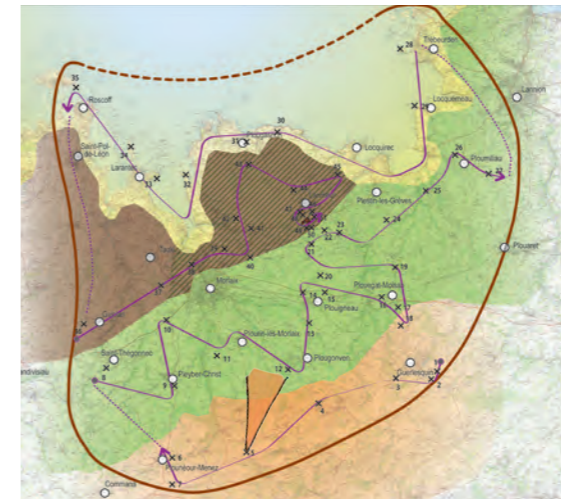
Distance à l'éolienne la plus proche : 20,50 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 21,21 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plourin-lès-Morlaix - Coscoat



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

La RD769 relie Morlaix à Carhaix en passant par les hauteurs des Monts d'Arrée, lesquels offrent des vues lointaines sur le paysage lorsque le relief propose d'amples décrochés, mais des vues plus confidentielles entre deux lignes de crêtes.

Choisi car il permettait de montrer l'impact du projet sur un axe orienté vers la ZIP, ce point de vue montre l'absence de visibilité du parc de Lanmeur : les buttes des premières marches des Monts du Mené viennent former un écran topographique qui rapproche l'horizon et occulte les éoliennes.



Vue 6 : Depuis la RD36

Particularité : Vue lointaine, vue depuis les étendues perchées des Monts d'Arrée, vue depuis un axe fréquenté, vue depuis un itinéraire touristique, covisibilité avec un édifice protégé (79), vue dynamique et statique

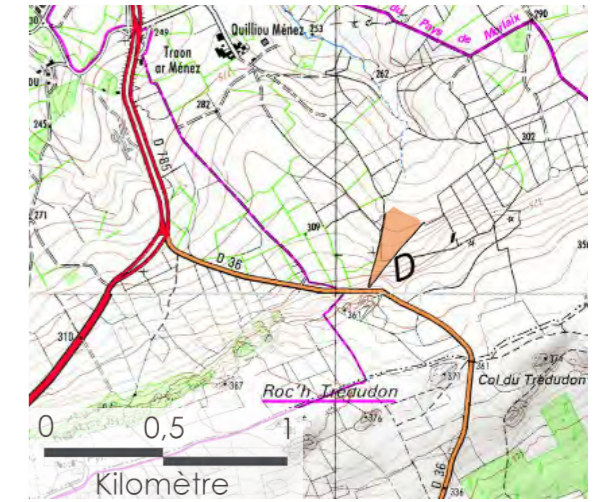
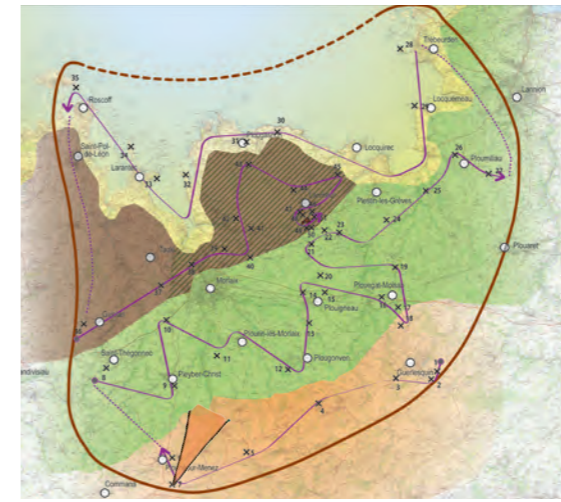
Distance à l'éolienne la plus proche : 25,39 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 26,18 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plouigneau - Kernebet
- Parc de Plourin-lès-Morlaix - Coscoat



Photomontages réalisés par Syscom



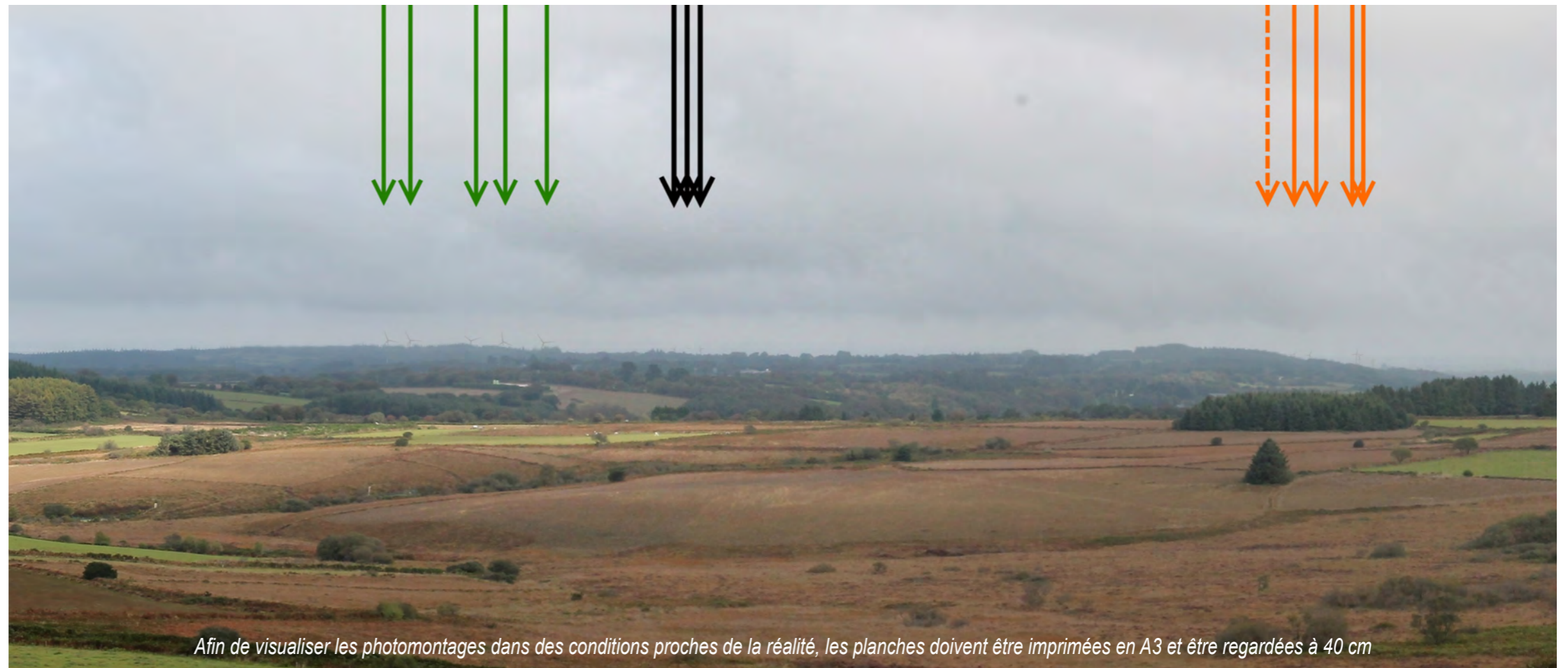
Commentaire :

Point haut des Monts d'Arrée (dans leur partie concernée du territoire d'étude), le Roc'h Trédudon est marqué par le croisement de deux grandes infrastructures routières : la RD785 d'une part, qui relie Morlaix à Quimper, et la RD764, qui relie à Carhaix à Landivisiau. La RD36 offre un petit raccourci sur l'itinéraire de la première. Ce secteur est également parcouru de sentiers de grande randonnée, ce qui en fait un lieu fréquenté tant dans les déplacements quotidiens qu'en termes de tourisme.

Ce point de vue offre des vues longues et dégagées vers le Nord. L'horizon est marqué par la présence d'une ligne de crête intercalaire, sur laquelle prend place le bourg de Plouneour-Menez et son enclos paroissial (non visible ici sur le panorama).

Le projet de Lanmeur est visible sur l'horizon, en même temps que deux autres parcs éoliens, chacun d'eux se lisant individuellement. Les éoliennes présentent une configuration groupée qui lui permettent d'être lu comme une ponctuation paysagère.

Du fait de la distance, les conditions météorologiques viendront nuancer la perception du projet dans le lointain (luminosité et couverture nuageuse essentiellement).



Vue 7 : Depuis la RD111, Plounéour-Menez

Particularité : Vue lointaine, vue depuis les étendues perchées des Monts d'Arrée, vue depuis un axe fréquenté, vue depuis un itinéraire touristique, covisibilité avec un site protégé, vue dynamique et statique

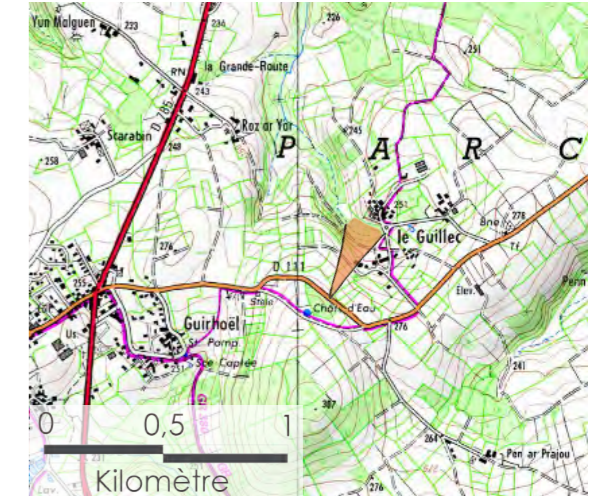
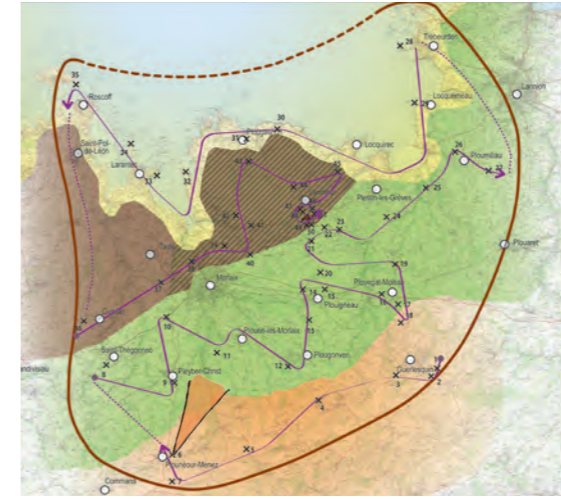
Distance à l'éolienne la plus proche : 23,30 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 24,10 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plourin-lès-Morlaix / Coscoat



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Les Monts d'Arrée se caractérisent par une succession de lignes Est/Ouest qui marquent l'orientation du paysage depuis les points de vue les plus hauts, formant des marches successives descendant vers la Manche. Les premiers contreforts sont recouverts d'une végétation arborée plutôt fournie dessinant des paysages de forêts et d'enclos : malgré l'ouverture de certains points hauts, la fermeture du paysage semble dominer.

En l'absence d'une prise de recul importante, le projet de Lanmeur est très peu perceptible dans le paysage, puisque seules les pales viennent sortir de l'horizon. Il est de surcroît superposé avec le parc de Plourin-lès-Morlaix / Coscoat, plus proche et qui prend l'ascendant visuel, venant totalement occulter les éoliennes de Lanmeur.



Vue 8 : Depuis Saint-Thegonnec

Particularité : Vue lointaine, covisibilité avec un édifice protégé (76), vue depuis un itinéraire touristique, vue dynamique et statique

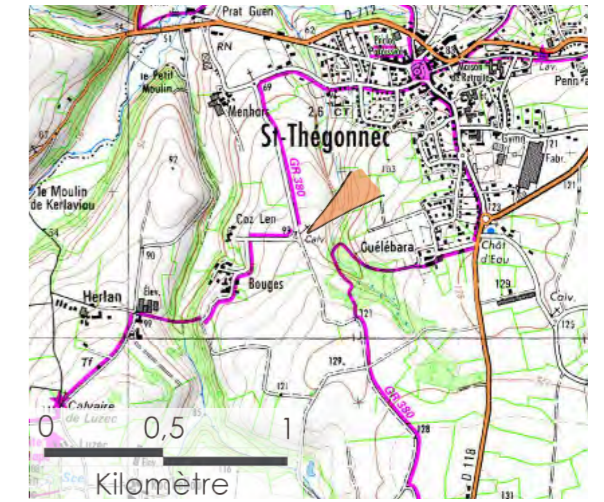
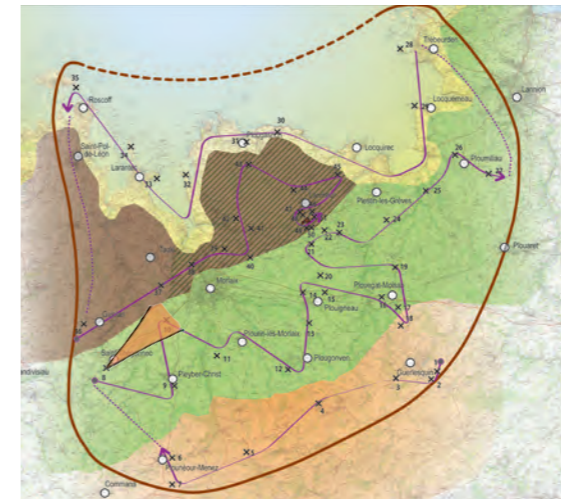
Distance à l'éolienne la plus proche : 21,07 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 21,90 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- - - - -> Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Saint-Thégonnec



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Protégée au titre des monuments historiques, l'église de Thégonnec présente une forte visibilité liée au contexte ouvert dans lequel elle s'insère et l'architecture massive et élancée de son clocher. Elle joue ainsi le rôle de point de repère depuis la RN12, signalant la position du bourg dans le lointain.

La distance et les effets de topographie ne permettent cependant pas de mettre en covisibilité l'église et les éoliennes de Lanmeur, comme en témoigne ce point de vue pris depuis un coteau de la ville, sur lequel passe également l'itinéraire de Grand Randonnée 380 (Tour du Pays de Morlaix).



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 9 : Depuis la RD785, Pleyber-Christ

Particularité : Vue lointaine, vue depuis les vallées encaissées du bocage breton, vue depuis un lieu habité, vue depuis une voie fréquentée, covisibilité avec un édifice protégé (75), vue dynamique

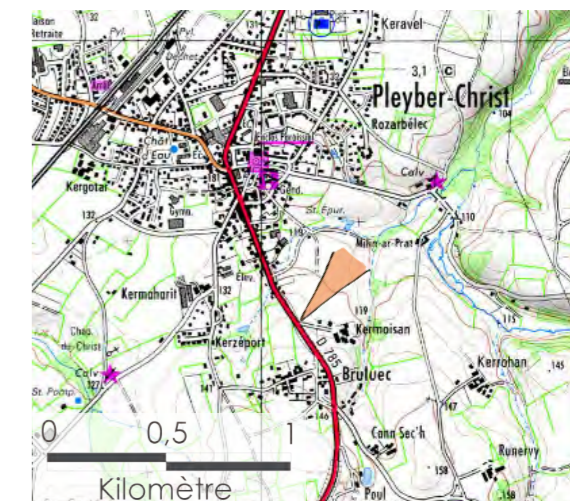
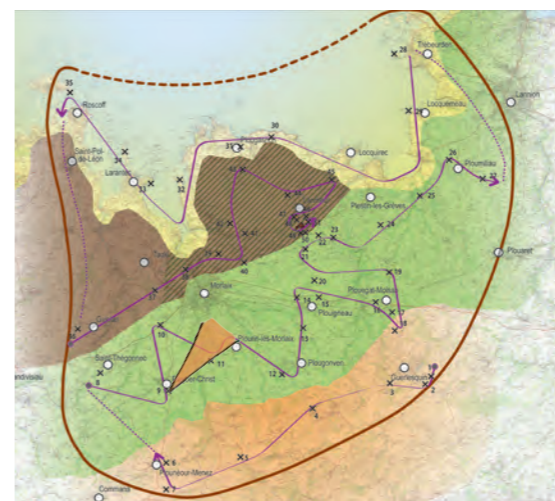
Distance à l'éolienne la plus proche : 17,91 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 18,73 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plourin-lès-Morlaix - Coscoat



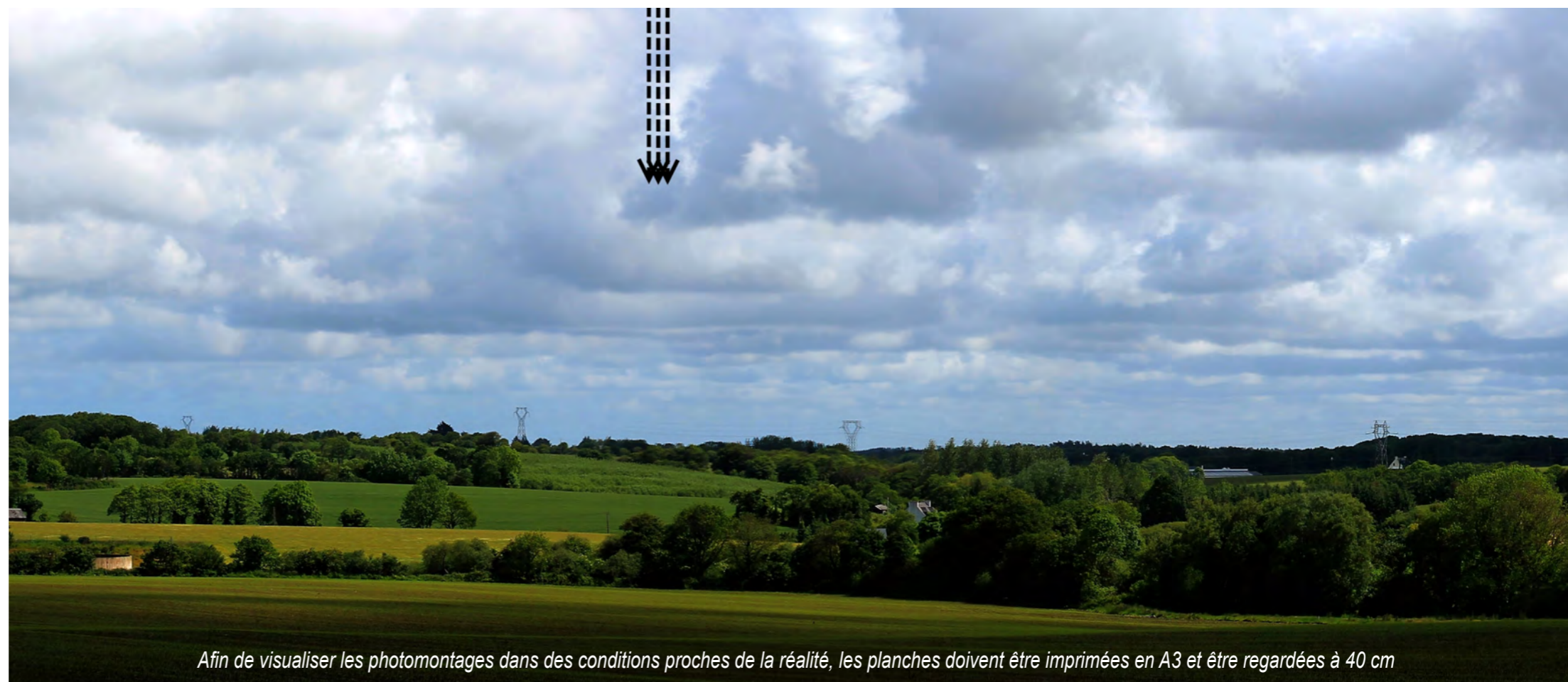
Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

L'entrée de Pleyber-Christ par la RD785 offre quelques points de vue dégagés vers la vallée du Coatlosquet (affluent du Queffleuth). L'organisation du paysage favorise en effet une certaine ouverture liée à la présence de prairies et de champs cultivés sur les interfaces plateau / vallée, qui permet des vues vers le projet de Lanmeur.

Malgré l'ouverture de la vue, la distance ne permet pas de voir les éoliennes de Lanmeur dans le lointain, dissimulées par la topographie et la végétation. Il n'y a donc pas d'effet de covisibilité entre le parc et l'église de Pleyber-Christ, protégée au titre des monuments historiques (75).



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 10 : Depuis la RN12, Sainte-Sève

Particularité : Vue lointaine, vue depuis les vallées encaissées du bocage breton, vue depuis un axe très fréquenté, vue dynamique

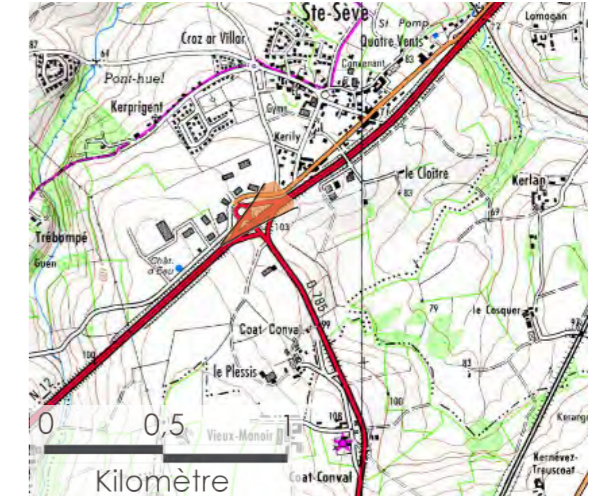
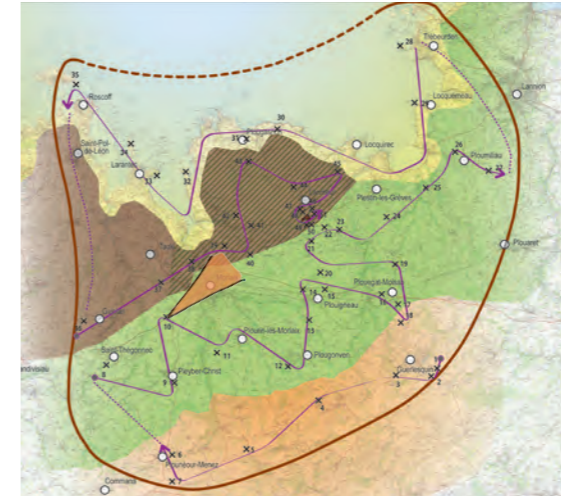
Distance à l'éolienne la plus proche : 14,39 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 15,21 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plouigneau - Kernebet
- Parc de Ty-Ru



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

L'unité paysagère des vallées encaissées du bocage breton propose des alternances entre creux des vallées et bosses des espaces intercalaires de plateaux. Ces derniers peuvent montrer de réels dégagements visuels sur le paysage environnant, lorsqu'ils sont exempts de végétation venant jouer le rôle d'écran visuel. C'est ce que montre ce photomontage, pris en périphérie morlaise, proche du bourg de Sainte-Sève, gagné par la présence de zones commerciales et d'activité qui profitent de la proximité de la RN12.

Dans ce contexte très ouvert, les éoliennes de Lanmeur sont visibles, formant trois points regroupés à l'horizon. Du fait de la distance, seul le mouvement des pales permettra de les voir dans le lointain. Le projet est visuellement déconnecté des parcs de Plouigneau/Kernebet et de Ty-Ru.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 11 : Depuis les hauteurs de la vallée du Queffleuth

Particularité : Vue lointaine, vue depuis la vallée du Queffleuth, covisibilité avec un édifice protégé (74), vue dynamique

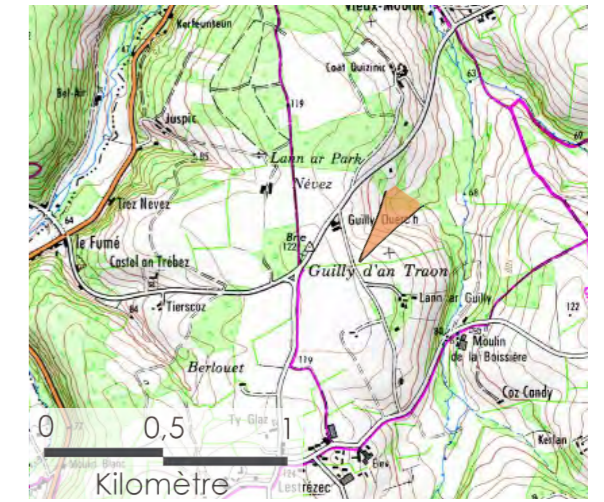
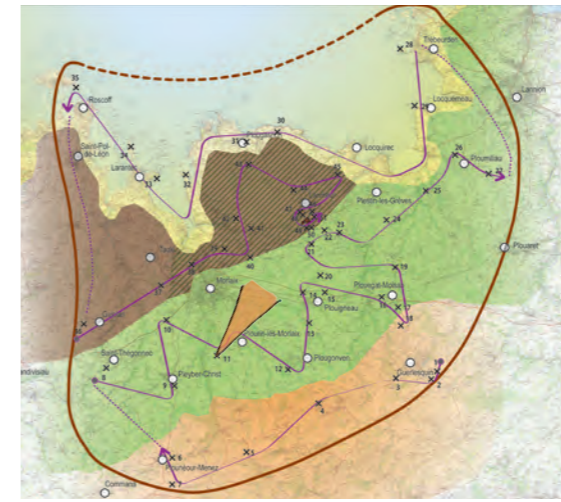
Distance à l'éolienne la plus proche : 13,62 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 14,43 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

L'unité paysagère des vallées encaissées du bocage breton présente une typologie précise et récurrente de vallées encaissées, marquées par une densité végétale importante, séparées par des langues de plateau arrondis par l'érosion.

Les zones résiduelles de plateau, plus favorables aux cultures et aux prairies, se caractérisent par une ouverture des milieux permettant des intervisibilités de coteau à coteau, comme le montre cette vue prise depuis les hauteurs de la vallée du Queffleuth. Le parc éolien de Lanmeur est perceptible à l'horizon, sous la forme d'une ponctuation dépassant légèrement du bocage.

Dans ce paysage, les silhouettes bâties des bourgs prennent une vigueur particulière, surmontées par la présence d'un clocher effilé ou d'un château d'eau. Sur le panorama présenté ci-contre, c'est l'église de Plourin-lès-Morlaix qui joue ce rôle. L'édifice, protégé au titre des monuments historiques, présente une covisibilité indirecte avec les éoliennes de Lanmeur.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 12 : Depuis l'entrée du manoir de Kerloagen

Particularité : Vue lointaine, vue depuis les vallées encaissées du bocage breton, vue proche d'un itinéraire touristique, covisibilité avec un édifice protégé (11 et 84), vue dynamique

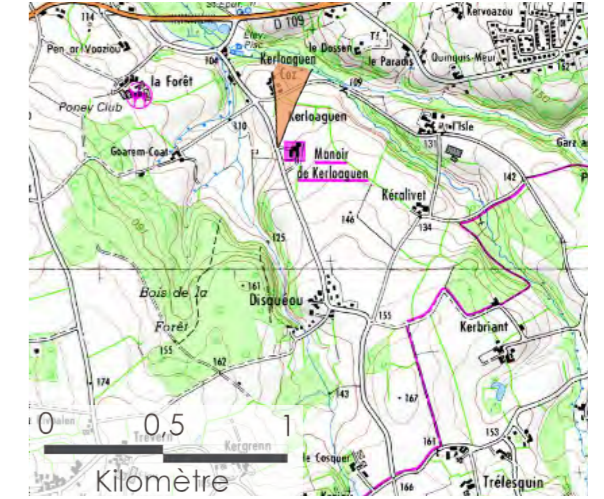
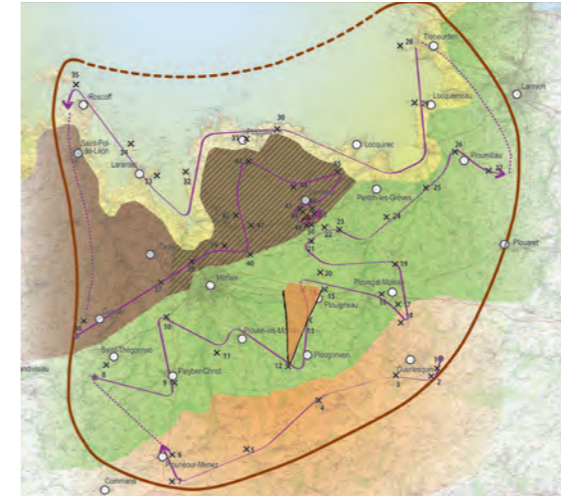
Distance à l'éolienne la plus proche : 12,74 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 13,38 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Pris depuis le haut de coteau d'une vallée encaissée affluente du Jarlot, ce point de vue présente la perception d'un paysage fermé par le bocage, où dominent les structures arborées des haies. Sur le coteau opposé, le bourg de Plougonven n'est pas visible, non plus que son église protégée au titre des monuments historiques (84). Le projet éolien de Lanmeur n'est pas visible. Ce photomontage atteste également de la non-covisibilité du manoir de Kerloagen (11), situé en contrebas de ce point de vue, avec les éoliennes.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 13 : Depuis le Menhir de Creach-Edern

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis les vallées encaissées du bocage breton, vue depuis un itinéraire touristique, covisibilité avec un édifice protégé (85), vue dynamique

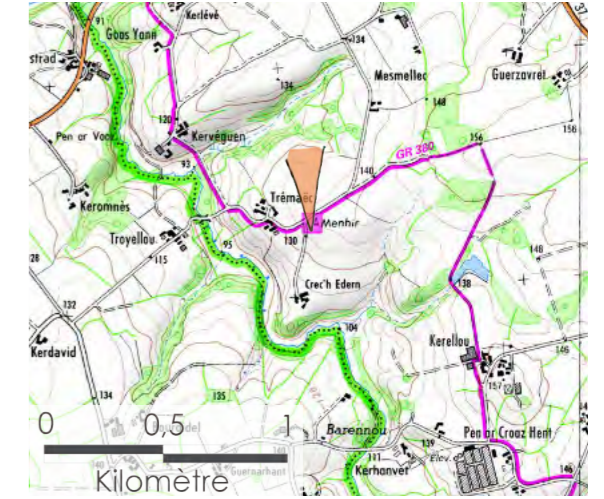
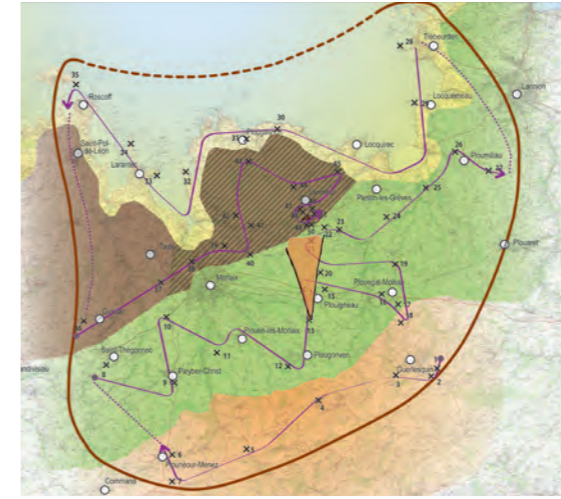
Distance à l'éolienne la plus proche : 8,62 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 9,18 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plouigneau - Kernebet
- Parc de Ty-Ru



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Situé sur les hauts de la vallée de Tromorgant, le menhir de Creach-Edern (85) présente une situation découverte permettant des vues longues sur le paysage.

Pour autant, les éléments boisés et bâtis d'arrière-plan ne permettent pas de voir les éoliennes de Lanmeur, interdisant de fait toute covisibilité avec cet édifice protégé au titre des monuments historiques.



Vue 14 : Depuis la sortie de la RN12 en direction de Lanmeur

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis un axe très fréquenté, vue dynamique

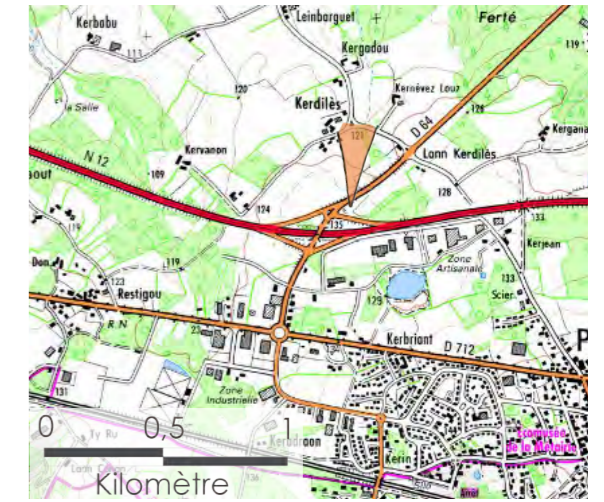
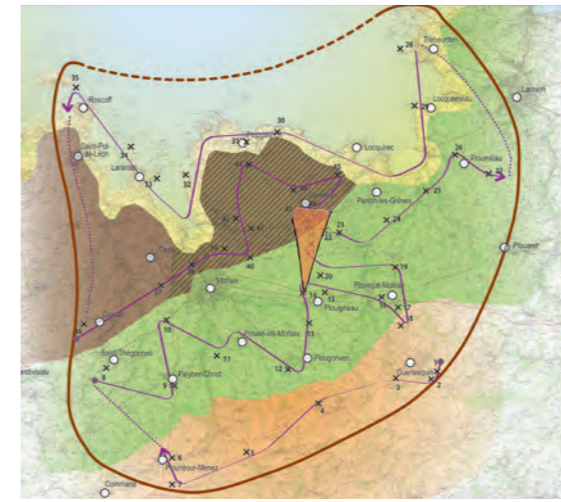
Distance à l'éolienne la plus proche : 5,91 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6,51 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Voie à grande vitesse, la RN12 reliant Morlaix à Guigamp propose un parcours d'Est en Ouest privilégiant des vues dans ces directions. Sur le territoire d'étude, de nombreux écrans végétaux viennent bloquer les perceptions latérales, limitant fortement la perception des éléments d'arrière-plan.

Ce photomontage présente un cas d'ouverture visuelle permis par la construction de bretelles routières permettant de gagner le bourg de Lanmeur. Les trois éoliennes du projet sont perceptibles sur l'horizon, la majeure partie des mats étant dissimulée derrière les écrans végétaux. Elles dessinent une ligne parallèle à celle de l'horizon, s'insérant ainsi dans le paysage.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 15 : Depuis la sortie de Plouigneau

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis un axe très fréquenté, vue dynamique

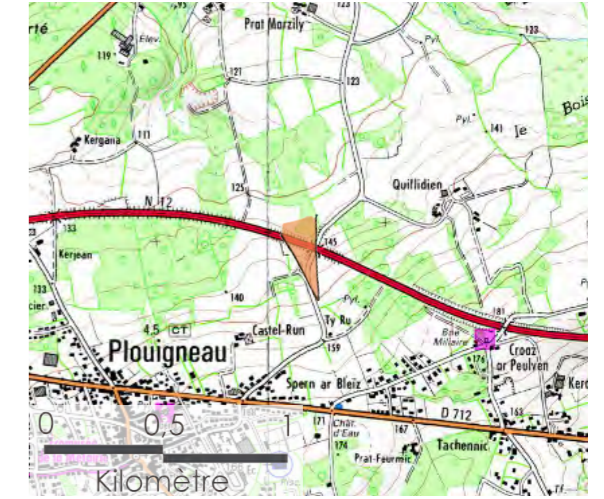
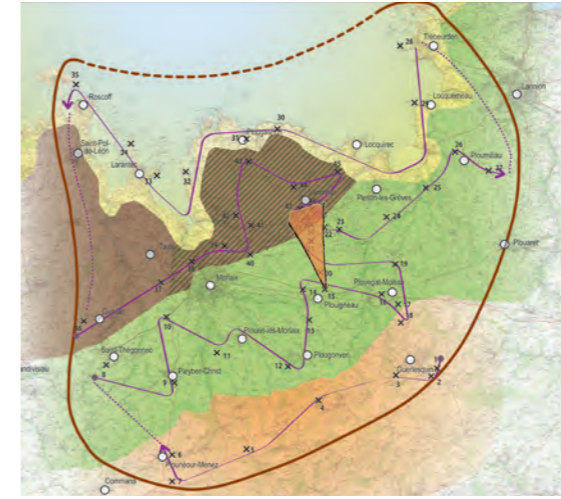
Distance à l'éolienne la plus proche : 6,24 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 7,00 km

Nombre d'éoliennes visibles : 2

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Ty-Ru



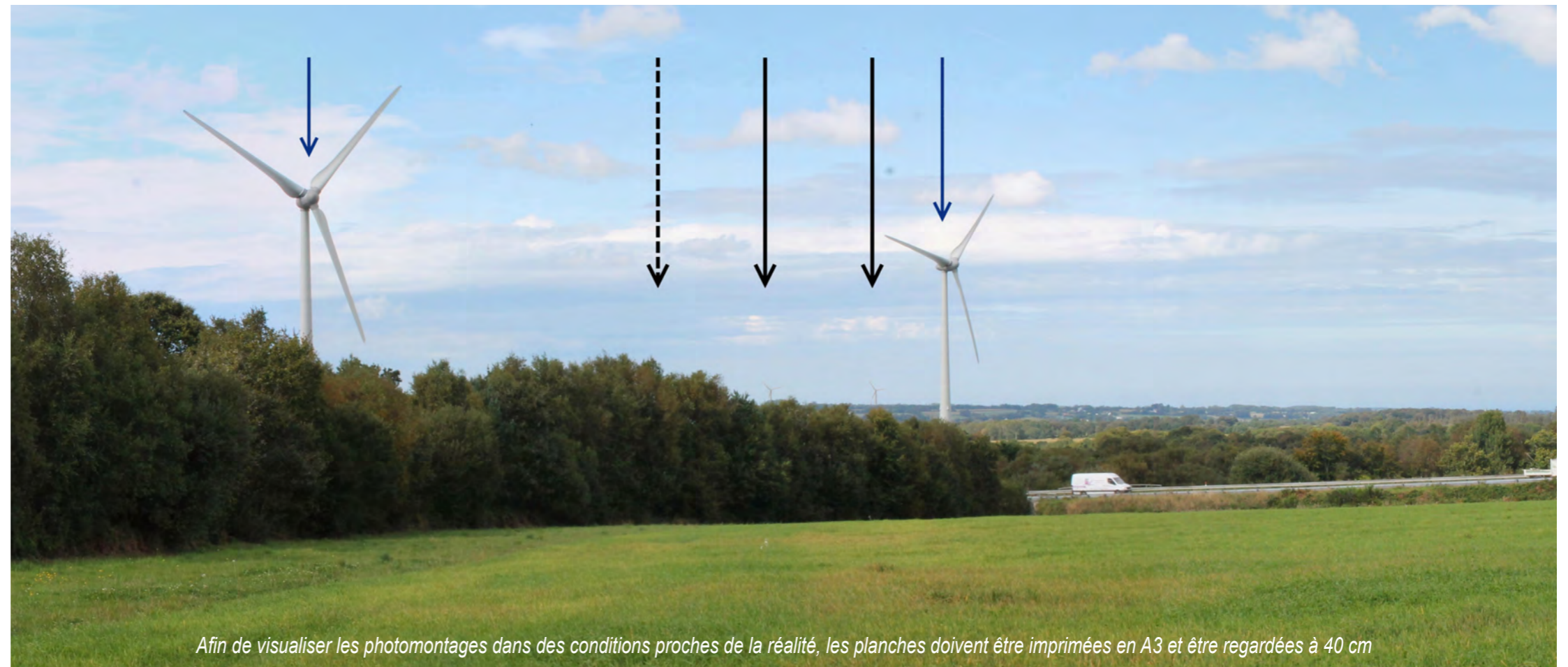
Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Ce point de vue illustre la perception du paysage de la sortie du bourg de Plouigneau en direction de Lanmeur. Les éoliennes du parc de Ty-Ru sont les éléments les plus proches et s'imposent dans le champ visuel, tandis que le parc de Lanmeur forme une ligne plus lointaine sur l'horizon. Les deux parcs se superposent mais chacun dispose, de part la distance qui les sépare et la position de l'observateur, de sa propre lisibilité.

Ce photomontage témoigne également de la perception depuis la RN12 : même si la végétation en bord de voie occulte une bonne partie du champ visuel, les éoliennes de Ty-Ru jalonnent la descente et accompagnent la transition paysagère qui s'effectue après le passage de la vallée du Douron, tandis que les éoliennes de Lanmeur sont bien moins perceptibles, présentes en arrière-plan du paysage.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 16 : Depuis la RN12 entre Plouigneau et Plouegat-Moysan

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis un axe très fréquenté, vue dynamique

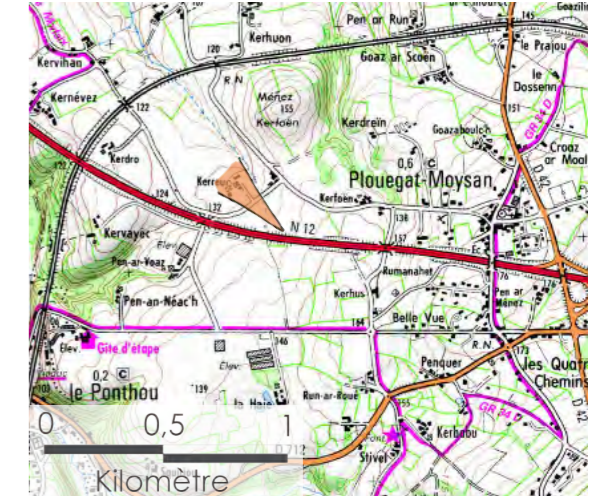
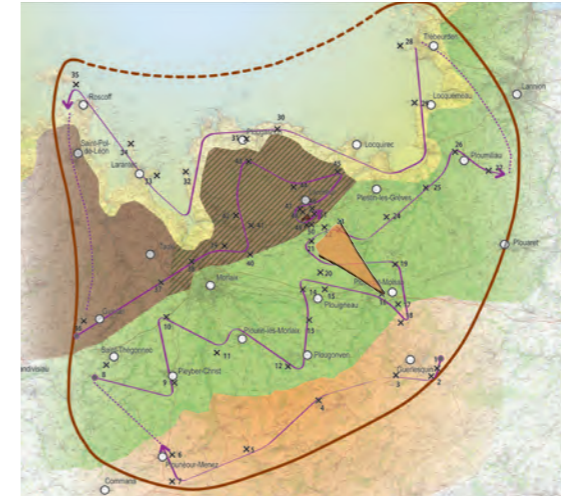
Distance à l'éolienne la plus proche : 9,37 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 9,60 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plouigneau - Kernebet



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Avant le passage de la vallée du Douron, la RN12 dispose de quelques vues dégagées sur le paysage, permises par son passage « à niveau » par rapport à la topographie naturelle, ainsi que par la couverture agricole des lieux, qui se compose essentiellement de grandes cultures.

Malgré l'ouverture du paysage, le parc de Lanmeur n'est pas perceptible depuis ce point de vue, du fait de la distance et du caractère intégrateur des boisements qui épousent les contours et les hauteurs de la vallée du Douron et de ses affluents.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 17 : Depuis les hauteurs de Plouegat-Moysan

Particularité : Vue lointaine, vue depuis les vallées encaissées du bocage breton, vue depuis un lieu habité, vue dynamique et statique

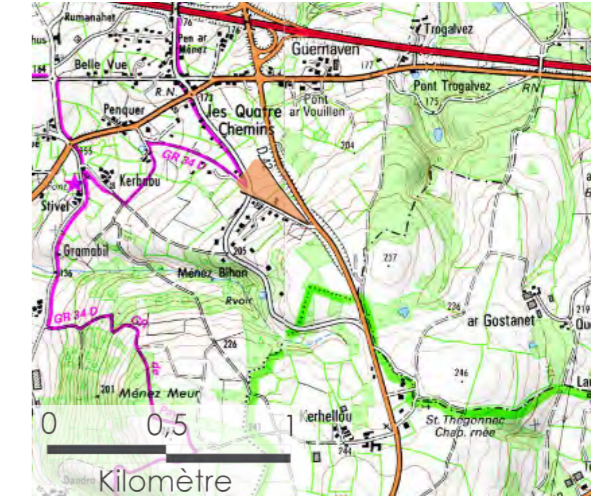
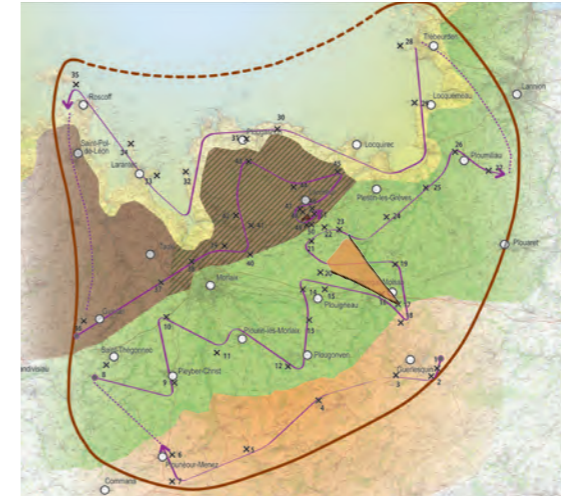
Distance à l'éolienne la plus proche : 11,03 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 11,03 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plouigneau - Kernebet
- Parc de Ty-Ru



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

A l'interface entre les unités paysagères des vallées encaissées du bocage breton et des étendues perchées des Monts d'Arrée, le relief commence à s'élever et permet quelques grandes vues sur le paysage environnant, comme le montre ce point de vue pris à proximité de la RD42 reliant Plestin-les-Grèves à Guerlesquin. La prise de hauteur permet à l'observateur de voir le projet éoliens de Lanmeur, formant une ligne de trois éoliennes concordante avec l'orientation des grandes lignes du paysage.

Le projet présente des effets cumulés avec les parcs de Ty Ru et de Plouigneau et Kernebet, mais ces derniers sont présents dans un champ visuel distinct de celui de Lanmeur.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 18 : Depuis le menhir de Kerhellou

Particularité : Vue lointaine, vue depuis les vallées encaissées du bocage breton, covisibilité avec un édifice protégé (91), vue statique

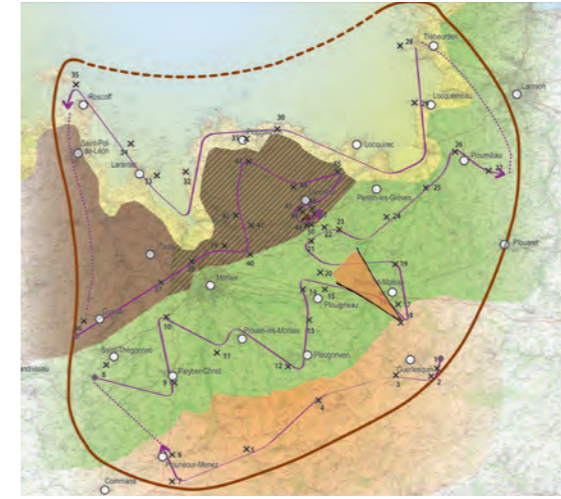
Distance à l'éolienne la plus proche : 12,33 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 12,37 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Protégé au titre des monuments historiques, le menhir de Kerhellou (91) se situe dans une parcelle structurée par quelques arbres et arbustes, mais détournée sinon par une haie basse qui permet une certaine ouverture sur le paysage.

Le projet de Lanmeur n'est pas visible depuis ce point de vue, en raison de la distance et de l'effet ascendant de la topographie.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 19 : Depuis les abords de Trémel

Particularité : Vue lointaine, vue depuis le plateau légumier du Léon, covisibilité avec un édifice protégé (22), vue dynamique et statique

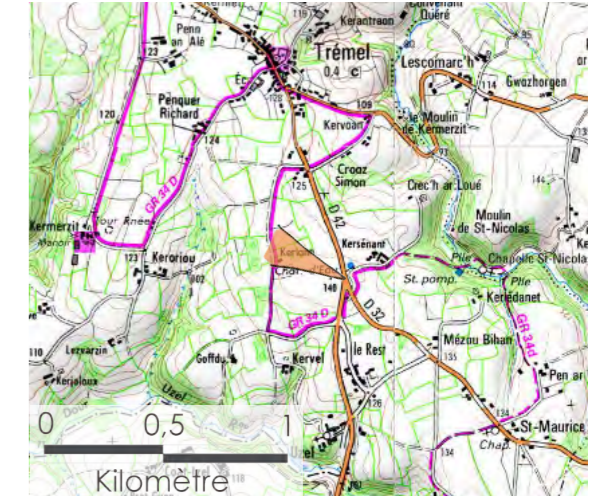
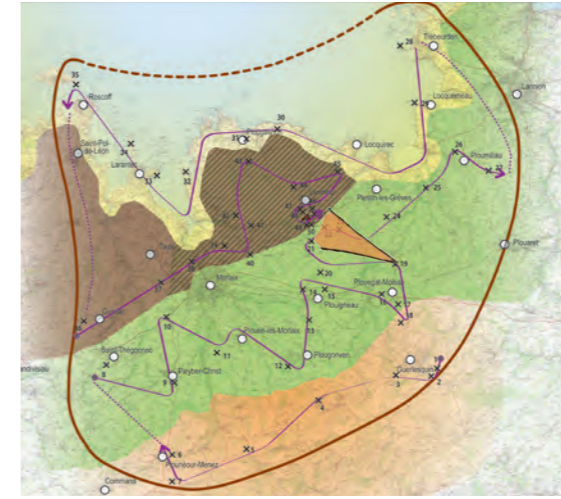
Distance à l'éolienne la plus proche : 8,8 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 9,0 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Ce point de vue permet d'écarter toute covisibilité des éoliennes de Lanmeur avec l'église de Trémel, protégée au titre des monuments historiques, en raison des masques végétaux qui viennent tronquer les vues en direction du projet.

L'église, bien qu'élançee et jouant ponctuellement le rôle de point d'appel visuel, n'est pas perceptible depuis d'autres points de vue susceptibles de permettre des covisibilités.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 20 : Depuis la RD64 (Plouigneau / Lanmeur)

Particularité : Vue proche, vue depuis un axe fréquenté, vue dynamique

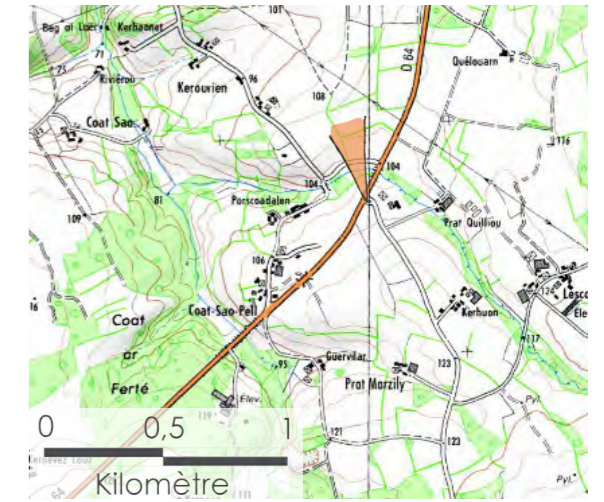
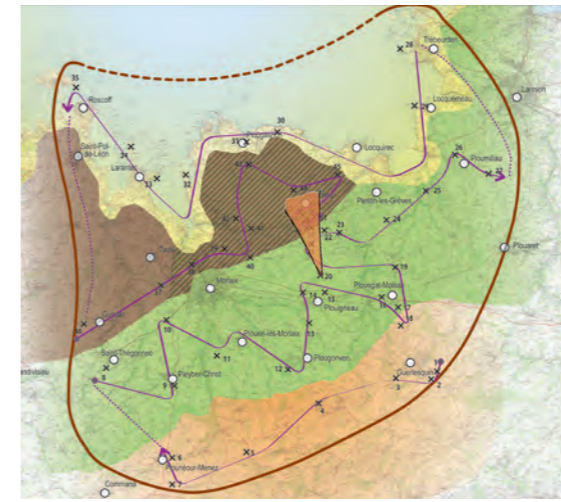
Distance à l'éolienne la plus proche : 4,72 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 5,11 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Entre la RN12 et le plateau de Lanmeur, le paysage est fermé par la présence de nombreux boisements, proposant des ambiances confinées où l'arbre et les haies verdoient.

Dans ce contexte, les éoliennes de Lanmeur sont complètement dissimulées par les écrans végétaux.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 21 : Depuis le coteau Sud de la vallée du Dourduff

Particularité : Vue proche, vue depuis la vallée du Dourduff, vue depuis un lieu habité, vue dynamique et statique

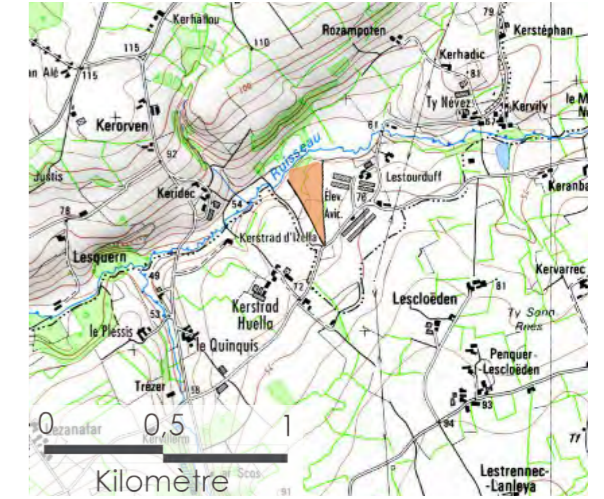
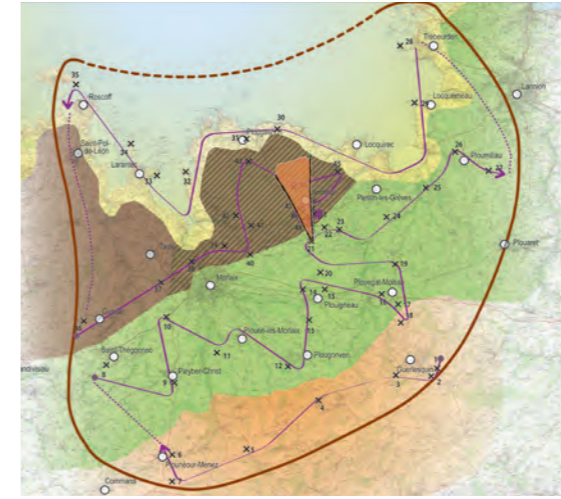
Distance à l'éolienne la plus proche : 1,90 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 2,28 km

Nombre d'éoliennes visibles : 2

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

La vallée du Dourduff se caractérise par un profil dissymétrique support d'une organisation paysagère différente. Sur le coteau Sud, qui montre le plus d'enjeux au regard du projet éolien du fait des vues vers le Nord qu'il favorise, les pentes sont douces et les haies bocagères denses, enserrant le bâti dans des écrans végétaux plus ou moins fermés.

De ce point de vue, le projet de Lanmeur est partiellement dissimulé par les rideaux végétaux de premier plan. Souvent entourées par une végétation arborée et arbustive (jardins et haies des champs), les habitations et les exploitations qui se trouvent plutôt en fond de vallée, disposent ainsi d'une visibilité modérée sur les éoliennes.

Malgré la faible distance, les machines restent à l'échelle du paysage environnant.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 22 : Depuis la RD64 (Plouigneau / Lanmeur)

Particularité : Vue proche, vue depuis la vallée du Dourduff, vue depuis un axe fréquenté, vue dynamique

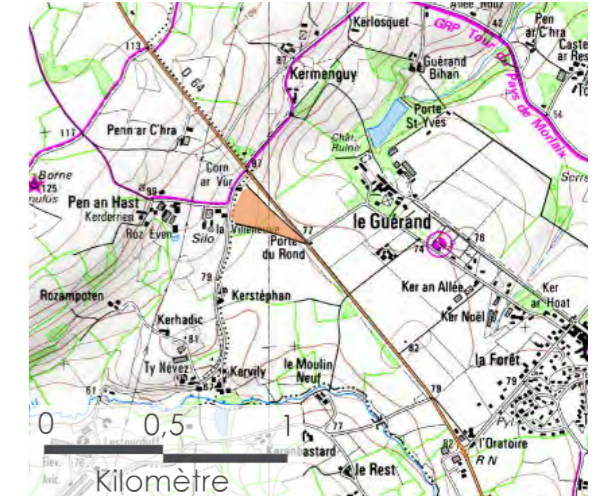
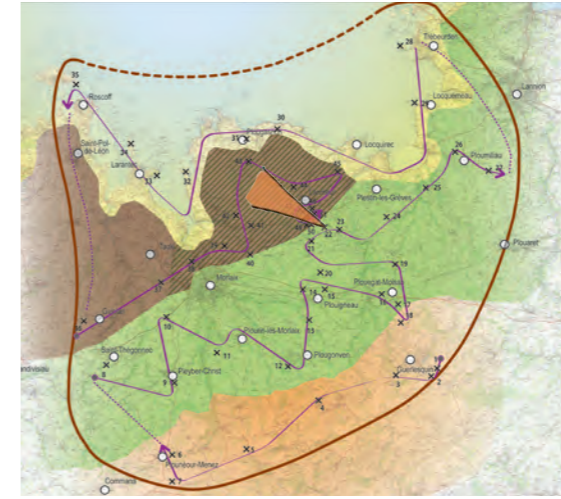
Distance à l'éolienne la plus proche : 1,76 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 2,05 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Reliant Plouigneau à Lanmeur, la RD64 traverse la vallée du Dourduff en proposant des vues ouvertes vers le Nord, du fait de la présence de prairies et de cultures en fond de vallée et sur les coteaux. Le parc éolien de Lanmeur est visible : situé en retrait sur le plateau, il est en partie tronqué par la topographie et les vues en contre-plongée ne favorisent pas d'effet de rupture d'échelle. Les trois éoliennes semblent aller dans le sens de la vallée depuis ce point de vue.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 23 : Depuis l'église Saint-Agapit et son enclos à Plouégat-Guérand

Particularité : Vue lointaine, vue depuis un lieu habité, covisibilité avec un édifice protégé (20) et un site classé (A), vue statique

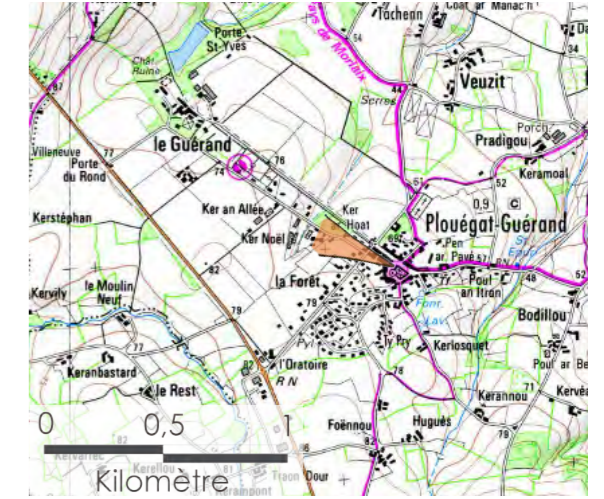
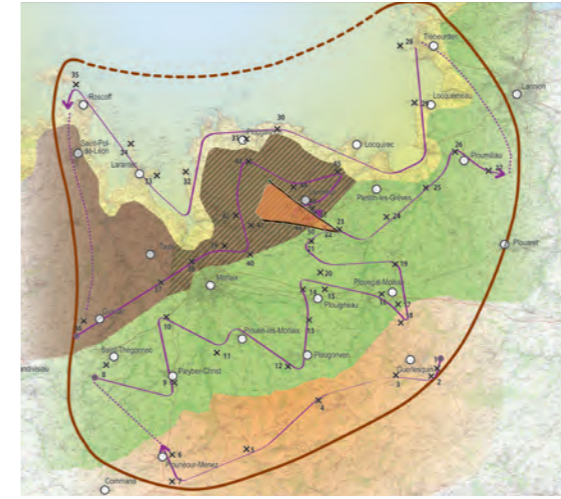
Distance à l'éolienne la plus proche : 3,07 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3,41 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur

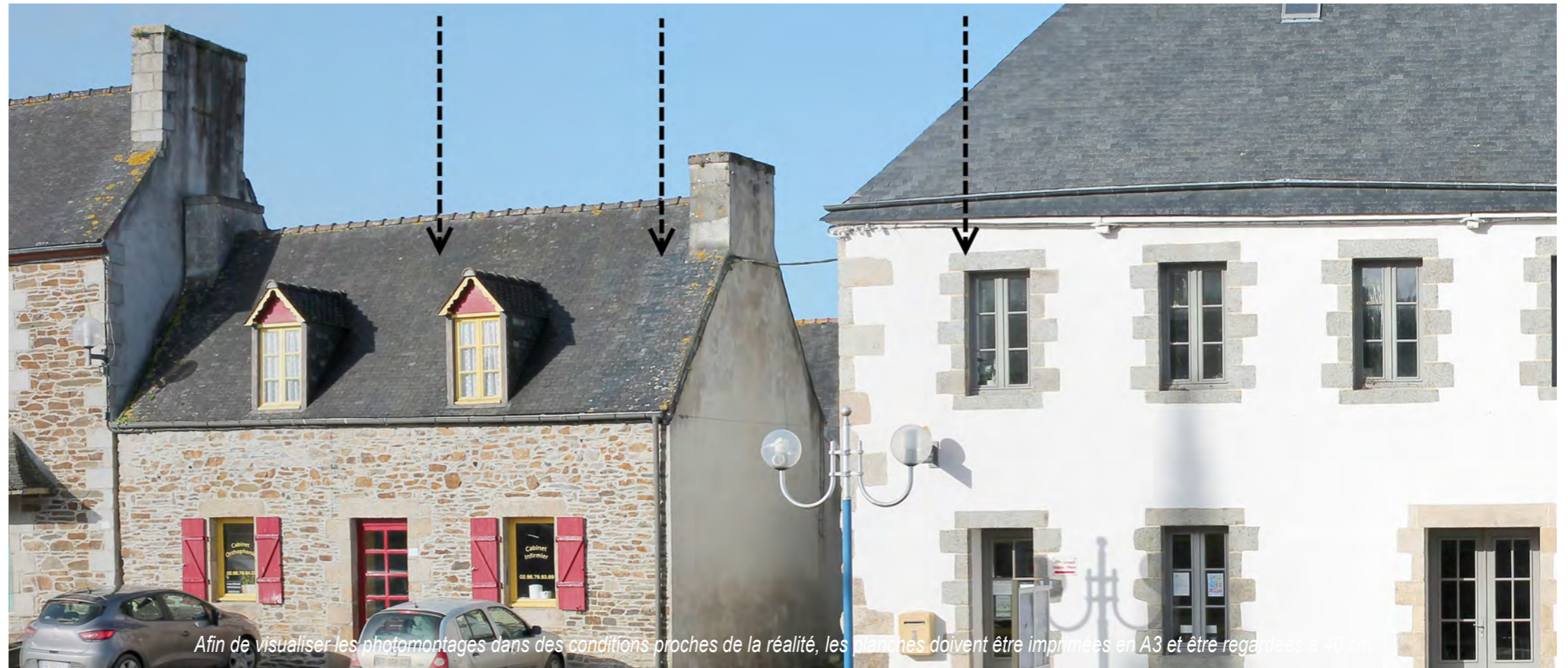


Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Ce point de vue montre l'absence de covisibilité entre l'église Saint-Agapit, son enclos à Plouégat Guérand et le projet éolien de Lanmeur, en raison des nombreux écrans bâtis qui structurent les perceptions visuelles de la place de bourg.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm.

Vue 23' : Depuis l'entrée de bourg de Plouégat-Guérand

Particularité : Vue proche, vue depuis les vallées encaissées, covisibilité avec un édifice protégé (20), vue dynamique

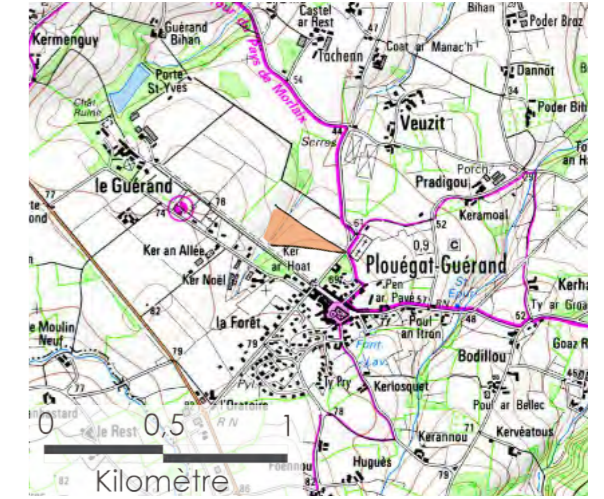
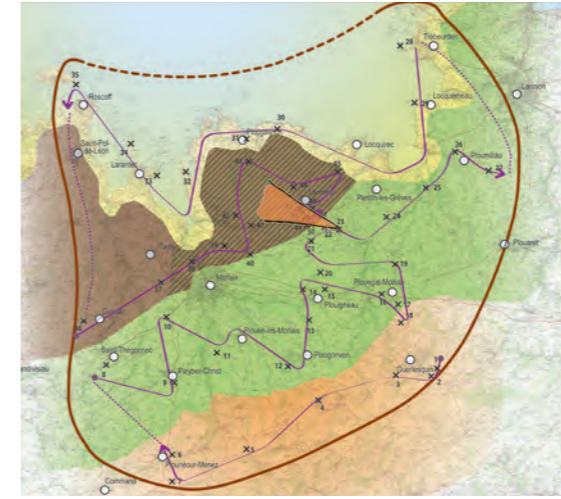
Distance à l'éolienne la plus proche : 3,0 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3,3 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Pris depuis l'entrée de bourg de Plouégat-Guérand, depuis laquelle l'église, protégée au titre des monuments historiques, apparaît comme un point de repère visuel (dans l'axe de la voie, non sur la photo), ce photomontage montre que le projet de Lanmeur est visible dès lors que les abords de voie se dégagent de toute végétation.

Les trois éoliennes dessinent une ligne irrégulière et apparaissent relativement prégnantes dans le paysage.

Elles ne sont plus visibles une fois que l'observateur entre dans le bourg de Plouégat-Guérand.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 24 : Depuis la RD42 (Plestin-les-Grèves / Guerlesquin)

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis les vallées encaissées du bocage breton, vue depuis une voie fréquentée, vue dynamique

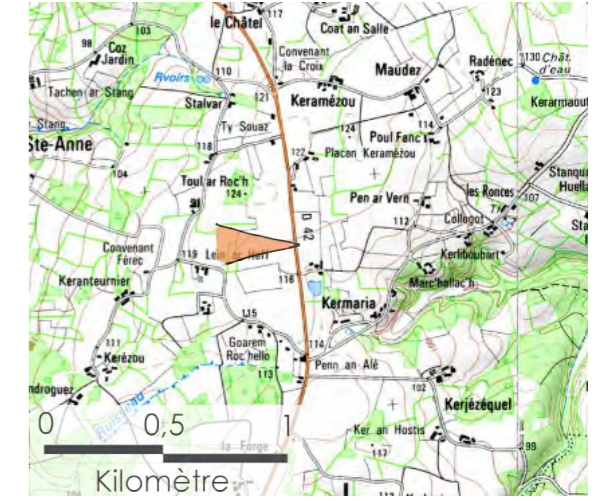
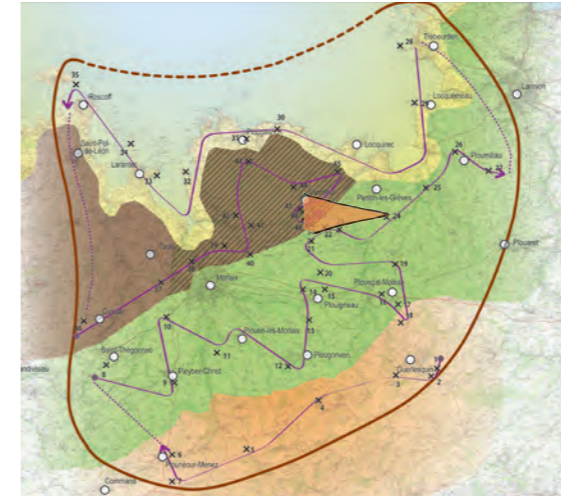
Distance à l'éolienne la plus proche : 6,79 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 7,40 km

Nombre d'éoliennes visibles : 2

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

L'unité paysagère des vallées encaissées du bocage breton montre quelques ouvertures visuelles depuis les zones de plateau, où le bocage est parfois un peu plus décousu. C'est le cas de ce point de vue qui permet de voir les éoliennes du projet de Lanmeur, dont la taille perçue reste à l'échelle des éléments d'arrière-plan du fait de la distance. Ce photomontage témoigne de l'importance des effets de masque des éléments d'arrière-plan qui peuvent occulter tout ou partie des éoliennes.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 25 : Depuis la RD22 serpentant sur les hauteurs de la vallée du Yar

Particularité : Vue lointaine, vue depuis les vallées encaissées du bocage breton, covisibilité avec un édifice protégé (16), vue dynamique et statique

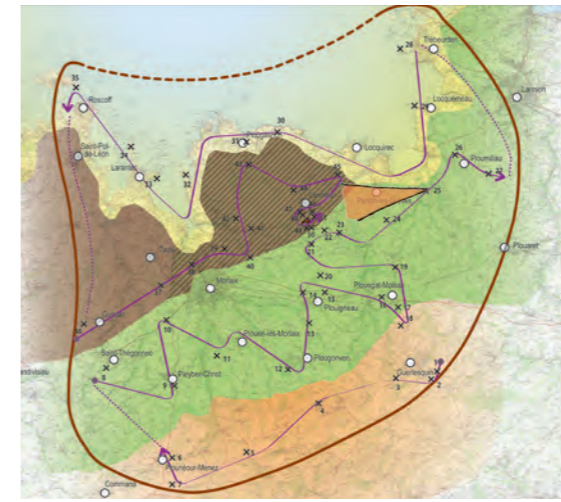
Distance à l'éolienne la plus proche : 10,6 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 11,5 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Protégé au titre des monuments historiques, le château du Lestac'h est implanté sur le coteau Ouest de la vallée du Yar, entouré d'un vaste écrin boisé qui tend à le soustraire au regard depuis ces abords immédiats.

Malgré cet environnement arboré, le château est légèrement visible en saison hivernale depuis le coteau opposé de la vallée, sur lequel serpente la RD22 reliant des bourgs du plateau au littoral.

Ce photomontage témoigne de l'absence de perception du projet éolien de Lanmeur, essentiellement du fait de la distance, et donc de l'absence de covisibilité entre le monument historique et les éoliennes.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 26 : Depuis la croix de chemin de Kerveder, Ploumilliau

Particularité : Vue lointaine, covisibilité avec un édifice protégé (115), vue dynamique et statique

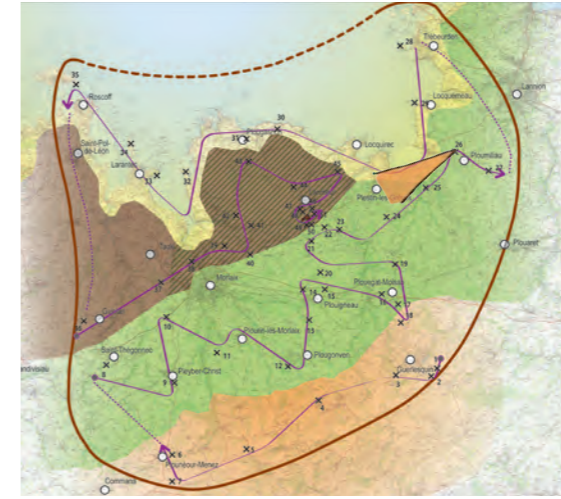
Distance à l'éolienne la plus proche : 13,91 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 14,68 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Pris pour étudier la covisibilité entre le projet éolien de Lanmeur et la croix de chemin de Kerveder à Ploumilliau, ce point de vue atteste de l'absence de perception des éoliennes du fait de la distance, et ce malgré l'ouverture du paysage.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 27 : Depuis la croix du 17e sur la RD30 (Ploumilliau / Pluzunet)

Particularité : Vue lointaine, vue depuis les vallées encaissées du bocage breton, covisibilité avec un édifice protégé (111), vue dynamique

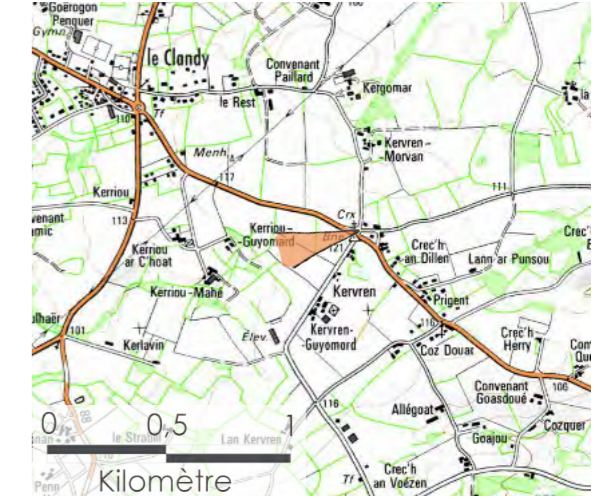
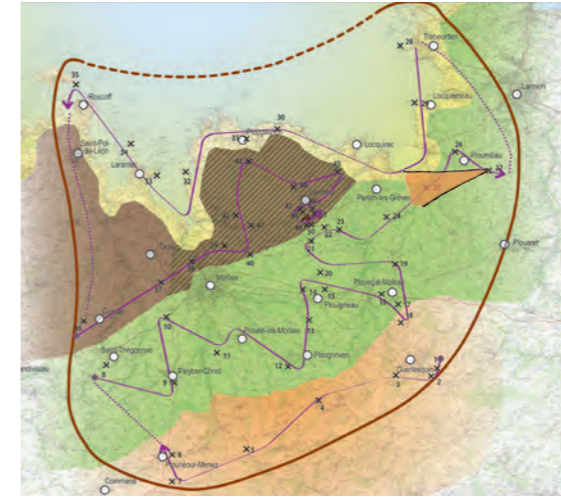
Distance à l'éolienne la plus proche : 16,13 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 16,85 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Marquant l'emplacement d'un carrefour entre la RD30 et une voie communale, la croix du 17e présente une situation semi-ouverte qui présentait des enjeux au regard de l'implantation du projet éolien de Lanmeur.

La simulation témoigne de l'absence de covisibilité entre ce monument historique (111) et les éoliennes depuis ce point de vue, en raison de la grande distance et de la couverture végétale qui vient fermer les vues en direction du parc.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 28 : Depuis un point haut de l'île Milliau

Particularité : Vue lointaine, vue depuis les paysages de côte granitique, vue depuis un site classé (H), covisibilité avec un édifice protégé (3), vue statique

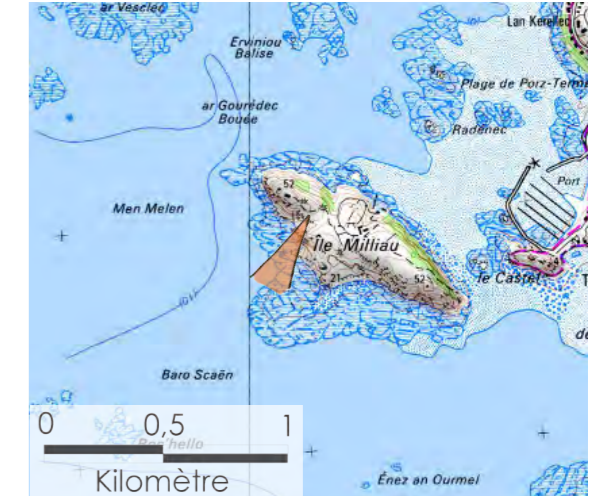
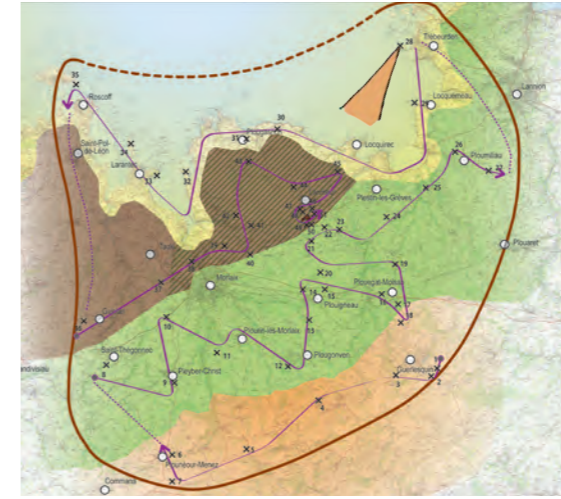
Distance à l'éolienne la plus proche : 16,93 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 17,70 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plouigneau - Kernebet



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

L'île Milliau est une petite île de la Baie de Lannion, située au Nord-Est du territoire d'étude. Elle fait partie d'un ensemble d'îlots protégés entre Trébeurden et l'île Grande (H) et accueille une allée couverte protégée au titre des monuments historiques (133). Son orientation et la surface dégagée de toute végétation permettent des vues longues vers la Baie de Lannion et la côte opposée, permettant de voir le projet éolien de Lanmeur dans le lointain. Malgré la distance, les éoliennes sont prégnantes sur l'horizon, du fait des caractéristiques topographiques du territoire d'étude (implantation des éoliennes sur un plateau d'altimétrie plus élevée que les reliefs du bord de côte).

Il y a donc covisibilité entre les éléments de patrimoine de l'île Milliau, avec une perception qui sera fortement soumise, du fait de la distance, à l'influence des conditions météorologiques (luminosité et couverture nuageuse essentiellement). Toutefois, l'impact sur le site est modéré par le fait que seule la partie méridionale du site est concernée par une vue sur le projet : les autres îlots et les espaces de transport maritime forment ailleurs un premier plan venant occulter la perception du projet.

Ce point de vue permet d'extrapoler la perception du projet depuis le site classé de la presqu'île de Bihit et ses abords (F), qui montre également une covisibilité.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 29 : Depuis la pointe de Séhar

Particularité : Vue lointaine, vue depuis la côte rocheuse, covisibilité avec un site protégé (D), vue statique

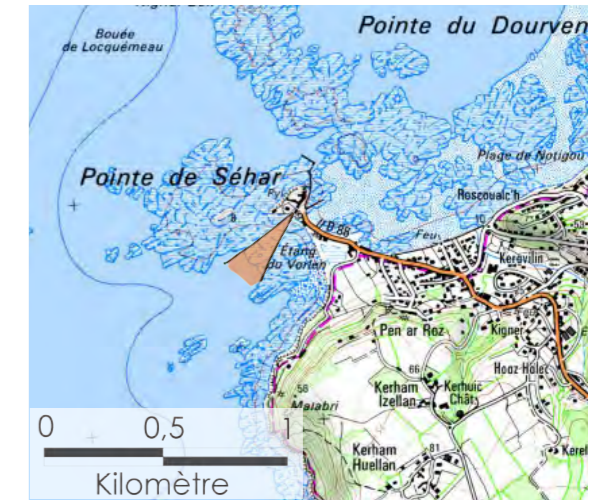
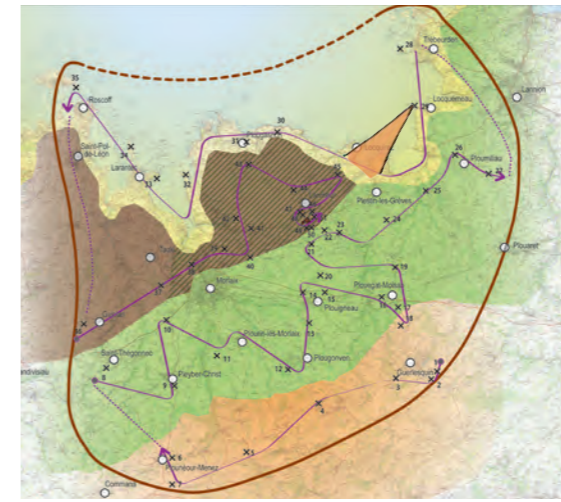
Distance à l'éolienne la plus proche : 13,52 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 14,35 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- - - - -> Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plouigneau - Kernebet
- Parc de Ty-Ru



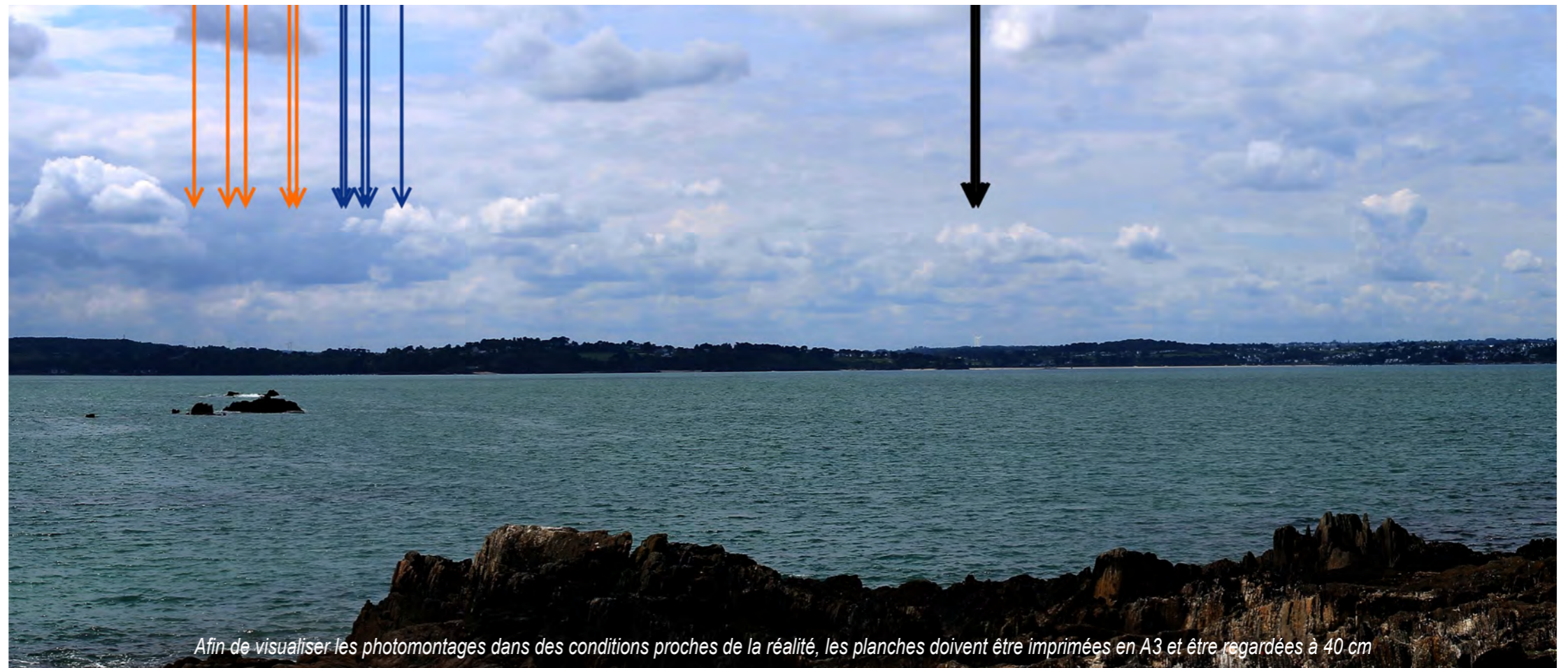
Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

La Pointe de Séhar marque une avancée dans la Manche permettant de se détacher du bord de côte et de voir en profondeur en direction de Locquirec et de la Grève Saint-Michel. Le projet de Lanmeur se perçoit sur l'horizon, offrant une configuration groupée en raison de la distance et du faible nombre de machines.

Ce photomontage permet également d'approcher la perception depuis les Falaises d'Edez (D), dont l'ouverture permet des vues exposées vers l'Ouest, intégrant le secteur où se situe le projet. Il y a donc une légère covisibilité directe depuis ce site classé.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm